



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CORREZE

Recueil n° 2005-09 du 2 mai 2005

des actes administratifs de la préfecture de la Corrèze

Document certifié conforme, édité par la préfecture de la Corrèze

Directeur de la publication : Denis Olnon, secrétaire général de la préfecture

conception et impression :
bureau des moyens et de la logistique

dépôt légal : 1945 - n° issn : 0992-9444

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CORREZE

2005-09 - Recueil du 2 mai 2005

Sommaire

1	<u>PREFECTURE ET SOUS-PREFECTURES.....</u>	4
1.1	Préfecture	4
1.1.1	Direction de la réglementation et des libertés publiques	4
	bureau de la réglementation et des élections	4
	2005-04-0326 - Renouvellement de la commission départementale de conciliation des baux commerciaux.	4
	2005-04-0333 - Habilitation pompes funèbres de l'entreprise exploitée par M. Jean-Claude Mamalet à Orgnac-Sur-Vézère.....	5
	bureau de l'urbanisme et du cadre de vie.....	5
	2005-04-0328 - Agrément de M. Arnaud Jauvion comme garde particulier.	5
	2005-04-0329 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Yvan Grugier une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifique et/ou de sauvetage de chiroptères (Rhinolophidae, Vespertilionidae et Molossidae), dans le département de la Corrèze.	6
	2005-04-0330 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Michel Barataud une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifiques et/ou de sauvetage de chiroptères (Rhinolophidae, Vespertilionidae et Molossidae), dans le département de la Corrèze.	7
	2005-04-0331 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Frédéric Leblanc une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifiques et/ou de sauvetage de chiroptères (Rhinolophidae, Vespertilionidae et Molossidae) dans le département de la Corrèze.	7
	2005-04-0332 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Pierre Gorsic une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifiques et/ou de sauvetage de chiroptères (Rhinolophidae, Vespertilionidae et Molossidae) dans le département de la Corrèze.	8
	2005-04-0342 - Agrément en qualité d'opérateur "plomb" du Cabinet Gilbert Bessot à Brive.	8
1.1.2	Direction des actions de l'état et des affaires décentralisées	9
	bureau des collectivités locales	9
	2005-04-0341 - Modification des statuts du syndicat mixte du Causse Corrèzien.	9
	bureau du plan, de la programmation et de la gestion des affaires de l'Etat	10
	2005-04-0327 - Modificatif de la composition de la commission d'organisation et de modernisation des services publics.	10
1.1.3	Service des moyens et de la logistique	11
	bureau des moyens et de la logistique	11
	2005-04-0335 - Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire accordée à M. le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt.....	11
1.1.4	Services du cabinet.....	13
	bureau du cabinet	13
	2005-04-0336 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.	13
	2005-04-0337 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.	14
	2005-04-0338 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille d'honneur agricole.....	20
	2005-04-0339 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille d'honneur du travail.....	21
	2005-04-0340 - Désignation du délégué du médiateur de la République pour le département de la Corrèze.	50
1.2	Sous-préfecture d'Ussel.....	51
1.2.1	Secrétariat général	51
	2005-04-0343 - Agrément en qualité de garde chasse particulier de M. Christophe Goviniaux à Meymac.....	51
	2005-04-0344 - Election complémentaire d'un conseiller municipal à Monestier-Port-Dieu le 29 mai 2005.	51
2	<u>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT EN CORREZE</u>	53
2.1	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt.....	53
2.1.1	Service économie agricole et agro alimentaire.....	53
	2005-04-0359 - Demandes d'autorisation préalable d'exploiter - avis favorables émis le 17 mars par le préfet.....	53

2.2	Direction départementale de l'équipement	54
2.2.1	Service aménagement habitat environnement.....	54
	2005-04-0345 - Distribution d'énergie électrique - implantation d'un nouveau poste type PSS.A et alimentation BTA pour 4 pavillons à "la Francie" - commune de Dampniat.	54
2.3	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	55
2.3.1	Administration générale	55
	2005-04-0346 - Extension de 3 places du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de Brive. 55	
	2005-04-0347 - Avis de recrutement de 2 agents des services hospitaliers qualifiés de 2ème catégorie à l'EHPAD de Corrèze.	56
	2005-04-0348 - Dotations de financement applicables au syndicat inter hospitalier de Brive Tulle Ussel.	56
	2005-04-0349 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier de Tulle.	57
	2005-04-0350 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier de Brive.	57
	2005-04-0351 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier d'Ussel.	58
	2005-04-0352 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier du pays d'Eygurande.	58
	2005-04-0353 - Dotations de financement applicables au foyer de post-cure de Brive.....	59
	2005-04-0354 - Dotations de financement applicables à l'hôpital local de Bort-Les-Orgues.	60
	2005-04-0355 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD du centre hospitalier de Brive.....	60
	2005-04-0356 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD du centre hospitalier de Tulle.	61
	2005-04-0357 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD du centre hospitalier d'Ussel.....	61
	2005-04-0358 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD de l'hôpital local de Bort-Les-Orgues.	61
3	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT EN LIMOUSIN	62
3.1	Agence régionale de l'hospitalisation du Limousin	62
	2005-04-0360 - Décision modificative conjointe de financement du réseau ONCOREZE.....	62
3.2	Direction régionale des affaires culturelles du Limousin.....	63
	2005-04-0370 - Inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques d'une partie du cinéma "Rex" de Brive.....	63
3.3	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales du Limousin.....	63
	2005-04-0361 - Appel à candidature pour assurer les missions d'hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique – arrêté n° 05-127 du 4 avril 2005	63
	2005-04-0362 - Modification de la composition du conseil d'administration de l'URSSAF de la Corrèze - arrêté n° 2005-24 du 5 avril 2005.	64
	2005-04-0363-Nominations au sein du conseil de l'union régionale des caisses d'assurance maladie - arrêté n° 05-97 du 7 mars 2005.	64
	2005-04-0364 - Nomination des membres du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - arrêté n° 05-108 du 14 mars 2005.	64
	2005-04-0365 - Autorisation accordée à l'association pour la gestion du centre hospitalier du pays d'Eygurande de transférer 12 places d'appartement thérapeutique sur le secteur de Brive, Tulle, Ussel.....	66
	2005-04-0366 - Renouvellement pour une durée de 7 ans de l'autorisation d'exploiter l'accélérateur de particules PHILIPS SL 25 accordé au centre hospitalier de Brive.....	67
	2005-04-0367-Autorisation de remplacement de l'accélérateur de particules PHILIPS SL 25 accordée au centre hospitalier de Brive.	67
	2005-04-0368 - Renouvellement pour une durée de 7 ans de l'autorisation d'exploiter le scanographe corps entier ELSCINT CT TWIN RTS accordé au centre hospitalier de Brive.	68
	2005-04-0369 - Autorisation accordée au centre hospitalier de Brive pour le remplacement du scanographe corps entier ELSCINT CT TWIN RTS par un scanographe de classe 3.	68
3.4	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Limousin	69
	2005-04-0371 - Composition de la commission régionale de conciliation.....	69
	2005-04-0372 - Modification de la composition du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle de la région Limousin (chambre de commerce et d'industrie).	70
	2005-04-0373 - Modification de la composition du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle de la région Limousin (chambre régionale de métiers).....	70
	2005-04-0374 - ANPE - délégation de signature accordée au directeur régional du Limousin.....	71
	2005-04-0375 - ANPE - délégation de signature accordée aux directeurs délégués de la région Limousin.	71
	2005-04-0376 - ANPE - délégation de signature accordée aux directeurs des agences locales du Limousin.....	72

1 PREFECTURE ET SOUS-PREFECTURES

1.1 Préfecture

1.1.1 Direction de la réglementation et des libertés publiques

bureau de la réglementation et des élections

2005-04-0326 - Renouvellement de la commission départementale de conciliation des baux commerciaux.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art 1. – La commission départementale de conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal est renouvelée ainsi qu'il suit :

Représentants des bailleurs :

Membres titulaires :

- M. Francis Obry, membre de la chambre de commerce et d'industrie du pays de Brive, magasin But – rue Pasteur – 19360 Malemort-sur-Corrèze
- M. Henri Chassagne, membre de la chambre des métiers de la Corrèze – 33 pré Pélissier – 19200 Ussel

Membres suppléants :

- M. Jean-Louis Périé, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle-Ussel, Sarl Veyres-Périé - Hautefage – Poissac – 19000 Tulle
- M. Laurent Melin – membre de la chambre de métiers de la Corrèze, Coiffeur – 97 avenue Victor Hugo – 19000 Tulle

Représentants des locataires :

Membres titulaires :

- M. Jean-Paul Servantie, membre de la chambre de métiers de la Corrèze, Boucher-charcutier – 2 place Lagueyrie – 19130 Objat
- M. André Sirat, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle-Ussel, Bimbelotterie-bazar – 32 avenue de la Gare – 19110 Bort les Orgues

Membre suppléant :

- M. André Chanonat, membre de la chambre de métiers de la Corrèze – 37 rue Jean Jaurès – 19000 Tulle

Personnes qualifiées :

titulaire : M. Jean Gratadour - magistrat honoraire – 6 rue Lachenal – 19250 Meymac

suppléant : Mme Céline Pagès-Couderc, juge chargée du service du tribunal d'instance d'Ussel

Art 2. – La durée du mandat des membres de la commission est fixée à trois ans.

Art 3. – La présidence est assurée par M. Jean Gratadour, membre désigné au titre des personnes qualifiées et, à défaut, par Mme Céline Pagès-Couderc.

Article d'exécution.

Tulle, le 8 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

2005-04-0333 - Habilitation pompes funèbres de l'entreprise exploitée par M. Jean-Claude Mamalet à Orgnac-Sur-Vézère.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. – L'entreprise individuelle de pompes funèbres, exploitée par M. Jean-Claude Mamalet, dont le siège social est «le Roulet» - 19410 Orgnac, est habilitée pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- transport de corps après mise en bière ;
- organisation des obsèques ;
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes funéraires ;
- fourniture des corbillards.

Art. 2. – Le numéro de l'habilitation est 05.19.179.

Art. 3 – La durée de validité de la présente habilitation expire le 13 mai 2011.

Article d'exécution.

Tulle le 26 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

bureau de l'urbanisme et du cadre de vie

2005-04-0328 - Agrément de M. Arnaud Jauvion comme garde particulier.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Considérant que le demandeur est détenteur de droits de pêche pour la fédération et, qu'à ce titre, il peut confier la surveillance de ses droits à un garde-pêche particulier en application de l'article L 437-13, L 428-21 du code de l'environnement,

Arrête :

Art. 1. – M. Arnaud Jauvion, né le 26 août 1976 à Aurillac (15), domicilié – Lotissement les sivades – 19320 Gros Chastang, est agréé en qualité de garde pêche particulier pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la pêche qui portent préjudice au détenteur des droits de pêche qui l'emploie.

Art. 2. - La qualité de garde pêche particulier chargé de certaines fonctions de police judiciaire est strictement limitée au territoire pour lequel M. Jauvion a été commissionné par son employeur et agréé. En dehors de ce territoire, il n'a pas compétence pour dresser procès-verbal.

La liste des propriétés ou des territoires concernés est annexée au présent arrêté.

Art. 3. - Le présent agrément est délivré pour une durée de trois ans.

Art. 4. - Préalablement à son entrée en fonctions, M. Jauvion doit prêter serment devant le tribunal d'instance dans le ressort duquel se situent les territoires dont la surveillance lui a été confiée.

Art. 5. - Dans l'exercice de ses fonctions, M. Jauvion doit être porteur en permanence du présent agrément et doit le présenter à toute personne qui en fait la demande.

Art. 6. - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

Art. 7. - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la préfecture de la Corrèze, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai.

Article d'exécution.

Tulle, le 8 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

2005-04-0329 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Yvan Grugier une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifique et/ou de sauvetage de chiroptères (*Rhinolophidae*, *Vespertilionidae* et *Molossidae*), dans le département de la Corrèze.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - Il est accordé à M. Yvan Grugier, domicilié 6 rue Jules Guesde – 87000 Limoges, salarié du groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (G.M.H.L.) une autorisation à des fins scientifiques de capture temporaire pluriannuelle et/ou de sauvetage de chiroptères (*Rhinolophidae*, *Vespertilionidae* et *Molossidae*), avec relâcher sur place.

Les individus adultes et juvéniles capturés temporairement feront l'objet de mesures biométriques et seront relâchés sur place. Quelques uns pourraient être équipés de marquages temporaire : capsules lumineuses ou émetteurs, habituellement bien tolérés par les animaux et sans impact notable sur leur physiologie.

Art. 2. - La présente autorisation est accordée de 2005 à fin 2009.

Art. 3. - Un compte-rendu annuel détaillé sur les résultats des prospections effectuées (rapports intermédiaires) ainsi que le bilan final seront établis par le bénéficiaire de l'autorisation et transmis au préfet de la Corrèze, à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable et au directeur régional de l'environnement du Limousin.

Art. 4. - Une ampliation de l'arrêté d'autorisation sera présentée à toute réquisition des services de contrôle.

Art. 5. - Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours administratif,
- d'un recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article d'exécution.

Tulle, le 27 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

2005-04-0330 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Michel Barataud une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifiques et/ou de sauvetage de chiroptères (Rhinolophidae, Vespertilionidae et Molossidae), dans le département de la Corrèze.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - Il est accordé à M. Michel Barataud, domicilié Vallégeas – 87400 Sauviat-Sur-Vige, bénévole du groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (G.M.H.L.) une autorisation à des fins scientifiques de capture temporaire pluriannuelle et/ou de sauvetage de Chiroptères (*Rhinolophidae*, *Vespertilionidae* et *Molossidae*), avec relâcher sur place.

Les individus adultes et juvéniles capturés temporairement feront l'objet de mesures biométriques et seront relâchés sur place. Quelques uns pourraient être équipés de marquages temporaire : capsules luminescentes ou émetteurs, habituellement bien tolérés par les animaux et sans impact notable sur leur physiologie.

Art. 2. - La présente autorisation est accordée de 2005 à fin 2009.

Art. 3. - Un compte-rendu annuel détaillé sur les résultats des prospections effectuées (rapports intermédiaires) ainsi que le bilan final seront établis par le bénéficiaire de l'autorisation et transmis au préfet de la Corrèze, à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable et au directeur régional de l'environnement du Limousin.

Art. 4. - Une ampliation de l'arrêté d'autorisation sera présentée à toute réquisition des services de contrôle.

Art. 5. - Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours administratif,
- d'un recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article d'exécution.

Tulle, le 27 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

2005-04-0331 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Frédéric Leblanc une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifiques et/ou de sauvetage de chiroptères (Rhinolophidae, Vespertilionidae et Molossidae) dans le département de la Corrèze.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - Il est accordé à M. Frédéric Leblanc, domicilié le Bourg – 19430 Sexcles, administrateur du groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (G.M.H.L.) une autorisation à des fins scientifiques de capture temporaire pluriannuelle et/ou de sauvetage de Chiroptères (*Rhinolophidae*, *Vespertilionidae* et *Molossidae*), avec relâcher sur place.

Les individus adultes et juvéniles capturés temporairement feront l'objet de mesures biométriques et seront relâchés sur place. Quelques uns pourraient être équipés de marquages temporaire : capsules luminescentes ou émetteurs, habituellement bien tolérés par les animaux et sans impact notable sur leur physiologie.

Art. 2. - La présente autorisation est accordée de 2005 à fin 2009.

Art. 3. - Un compte-rendu annuel détaillé sur les résultats des prospections effectuées (rapports intermédiaires) ainsi que le bilan final seront établis par le bénéficiaire de l'autorisation et transmis au préfet de la Corrèze, à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable et au directeur régional de l'environnement du Limousin.

Art. 4. - Une ampliation de l'arrêté d'autorisation sera présentée à toute réquisition des services de contrôle.

Art. 5. - Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours administratif,
- d'un recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article d'exécution.

Tulle, le 27 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

2005-04-0332 - Arrêté préfectoral attribuant à M. Pierre Gorsic une autorisation temporaire pluriannuelle à des fins scientifiques et/ou de sauvetage de chiroptères (*Rhinolophidae*, *Vespertilionidae* et *Molossidae*) dans le département de la Corrèze.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - Il est accordé à M. Pierre Gorsic, domicilié le Bourneuil – 87620 Sereilhac, médiateur faune sauvage agissant pour le compte du groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (G.M.H.L.) une autorisation à des fins scientifiques de capture temporaire pluriannuelle et/ou de sauvetage de Chiroptères (*Rhinolophidae*, *Vespertilionidae* et *Molossidae*), avec relâcher sur place.

Les individus adultes et juvéniles capturés temporairement feront l'objet de mesures biométriques et seront relâchés sur place. Quelques uns pourraient être équipés de marquages temporaire : capsules luminescentes ou émetteurs, habituellement bien tolérés par les animaux et sans impact notable sur leur physiologie.

Art. 2. - La présente autorisation est accordée de 2005 à fin 2009.

Art. 3. - Un compte-rendu annuel détaillé sur les résultats des prospections effectuées (rapports intermédiaires) ainsi que le bilan final seront établis par le bénéficiaire de l'autorisation et transmis au préfet de la Corrèze, à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable et au directeur régional de l'environnement du Limousin.

Art. 4. - Une ampliation de l'arrêté d'autorisation sera présentée à toute réquisition des services de contrôle.

Art. 5. - Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours administratif,
- d'un recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article d'exécution.

Tulle, le 27 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

2005-04-0342 - Agrément en qualité d'opérateur "plomb" du Cabinet Gilbert Bessot à Brive.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - Est agréé en qualité d'opérateur, au titre des articles L 1334-4 et R 1334-6 du code de la santé publique, le Cabinet Gilbert Bessot, situé 20, avenue Maillard 19100 Brive.

Art. 2. - Cet agrément porte sur les missions suivantes :

- missions de diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures, prévu aux articles L 1334-1 et R 1334-3 du code de la santé publique, et avis sur les travaux palliatifs nécessaires pour supprimer le risque constaté, prévu à l'article L 1334-2

- missions de contrôle des locaux après réalisation de travaux d'urgence en vue de vérifier la suppression de l'accessibilité au plomb, prévu aux articles L 1334-3 et R 1334-5 du code de la santé publique

- mission de maîtrise d'œuvre de travaux d'office, prévue à l'article L 1334-4 et R 1334-6.

Art. 3. - Cet agrément est accordé pour une période de 3 ans à partir de la date de notification du présent arrêté mais pourra être retiré en cas de manquement grave aux obligations contractées et après mise en demeure restée infructueuse. L'opérateur produira un rapport d'activités annuel qu'il adressera au préfet comprenant un bilan des contrôles réalisés et des moyens mis en œuvre (personnel, matériel).

Art. 4. - Outre les recours gracieux et hiérarchique qui s'exercent dans le même délai, un recours contentieux peut être déposé au tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

Article d'exécution.

Tulle, le 22 avril 2005

Nicolas Basselier

1.1.2 Direction des actions de l'état et des affaires décentralisées

bureau des collectivités locales

2005-04-0341 - Modification des statuts du syndicat mixte du Causse Corrèzien.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Considérant l'unanimité des délibérations,

Arrête :

Art. 1. - Les statuts du syndicat mixte du Causse Corrèzien sont modifiés et désormais libellés de la façon suivante pour ce qui concerne l'article 7 :

«**Art. 7.** - Composition du bureau :

Le bureau du syndicat est composé de dix représentants des collectivités adhérentes ; à savoir :

- le président
- 3 vice-présidents
- 6 secrétaires».

Le reste sans changement.

Art. 2. - Un exemplaire des délibérations et des statuts susvisés resteront annexés au présent arrêté.

Article d'exécution.

Tulle, le 14 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

bureau du plan, de la programmation et de la gestion des affaires de l'Etat

2005-04-0327 - Modificatif de la composition de la commission d'organisation et de modernisation des services publics.

Le préfet de la Corrèze,

.....
Arrête :

Art. 1. – L'article 1^{er} de l'arrêté du 2 mars 2005 susvisé est modifié comme suit :

2 1^{er} Collège : Représentants des services de l'Etat, des établissements et organismes publics ainsi que des entreprises nationales placés sous la tutelle de l'Etat et chargés d'un service public.

.....
2 - 2 *Un représentant titulaire et un suppléant des services du ministère de la justice désignés par la Cour d'appel de Limoges*

Titulaire :

- M. Jacques Tallon, président du tribunal de grande instance de Tulle

Suppléant :

- M. Yves Squercioni, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Tulle

3^{ème} Collège : Représentants d'associations d'usagers, d'organisations syndicales représentatives de salariés, d'organismes consulaires et professionnels, d'associations assurant des missions d'intérêt général.

.....
4 – 4 *Représentants des syndicats d'enseignants.*

.....
- M. Georges Pauly, secrétaire départemental de l'UNSA Education.

Art. 2. - Toutes les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 2 mars 2005 susvisé, demeurent inchangées.

Article d'exécution.

Tulle, le 14 avril 2005

Pour Le préfet et par délégation
le secrétaire général

Denis Olagnon

1.1.3 Service des moyens et de la logistique

bureau des moyens et de la logistique

2005-04-0335 - Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire accordée à M. le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - A compter de ce jour et pour ce qui concerne les affaires autres que celles afférentes à l'ingénierie publique, à la signature des marchés, à l'ordonnancement et à l'exécution des dépenses de l'Etat, délégation de signature est donnée à M. Jean-Louis Roux, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions ou correspondances,

à l'exclusion des documents suivants :

- les conventions (autres que celles relatives à l'ingénierie publique) passées au nom de l'Etat, avec le département, une ou plusieurs communes, leurs groupements ainsi que leurs établissements publics
- les conventions passées avec d'autres organismes pour des montants supérieurs à 150 000,00 euros
- les correspondances relatives au contrôle de légalité
- toutes correspondances adressées aux administrations centrales relatives aux programmes d'équipement et à leur financement, pour un montant supérieur à 400 000,00 euros

à l'exclusion des matières suivantes :

ENVIRONNEMENT

En matière de pêche :

- arrêté de composition ou de modification de la commission technique départementale de la pêche
- agrément du président et du trésorier de la fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Corrèze

En matière de chasse :

- arrêtés constitutifs des commissions départementales consultatives dans le domaine de la chasse et de la gestion de la faune sauvage
- agrément des gardes nationaux, particuliers, privés

AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

- arrêtés constitutifs des diverses commissions départementales
- décisions d'attribution de subventions ou prêts de l'Etat aux collectivités locales, établissements publics au delà de 300 000,00 euros
- contrat type départemental de mise en œuvre du contrat territorial d'exploitation et mesures générales liées à la mise en œuvre du fonds de financement des contrats territoriaux d'exploitation
- arrêtés fixant les modalités de calcul du prix des baux de fermage et métayage et définition des contrats type
- contrat type départemental de mise en œuvre du contrat d'agriculture durable et mesures générales liées à la mise en œuvre du fonds de financement des contrats d'agriculture durable
- conditions d'éligibilité pour le paiement d'aides à la surface de certaines cultures arables (en matière d'entretien des jachères et en fonction des normes locales)

AMENAGEMENT FONCIER

- arrêtés constitutifs des commissions départementales et communales de l'aménagement foncier
- arrêtés de constitution et de dissolution des associations foncières
- arrêtés ordonnant et clôturant les opérations d'aménagement foncier et les envois en possession provisoire
- arrêtés de prise de possession anticipée dans le cadre des procédures de remembrement liées aux grands ouvrages linéaires
- procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Louis Roux, ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, la délégation de signature sera exercée :

- par M. Philippe Laycuras, ingénieur divisionnaire des travaux agricoles, adjoint au directeur.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Jean-Louis Roux et M. Philippe Laycuras, la délégation sera exercée :

- par M. Jean-Yves Serre, ingénieur divisionnaire des travaux ruraux,
- par M. François-Xavier Céréza, ingénieur divisionnaire des travaux ruraux,
- par M. Michel Courteix, ingénieur divisionnaire des travaux agricoles

Art. 3. - Sur proposition de l'ingénieur en chef, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Corrèze, délégation est donnée également à :

- Mme Joëlle Rouillon, inspectrice du travail, chef du service départemental de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles, à l'effet de signer dans le cadre de ses compétences et attributions les décisions relatives aux domaines suivants :

APPRENTISSAGE AGRICOLE

- décisions d'opposition à l'engagement d'apprentis (article L.117-5 et L.117-18 du code du travail)

CONFLITS DU TRAVAIL

- engagement de la procédure de conciliation dans les entreprises agricoles (articles L.523-1 à L.523-6 du code du travail)

CREATION OU REPRISE D'ENTREPRISES AGRICOLES

- mesures techniques et administratives relatives aux aides accordées aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise agricole (articles R. 351-44-2 du code du travail)

PROTECTION SOCIALE

- mesures techniques et administratives relatives au constat de levée de présomption de salariat pour l'exécution de travaux forestiers en prestation de service (article L.722-23 du code rural et décret n° 86-849 du 6 août 1986)
- inscription d'office sur la liste des assujettis à la branche prestations familiales (article L.725-17 du code rural)

Art. 4. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Joëlle Rouillon, la délégation de signature sera exercée par M. Didier Bertozzi, contrôleur du travail.

Art. 5. - L'arrêté préfectoral n° A 2004-199 du 8 novembre 2004 donnant délégation de signature à M. Jean-Louis Roux, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, est abrogé.

Article d'exécution.

Tulle, le 19 avril 2004

Nicolas Basselier

1.1.4 Services du cabinet

bureau du cabinet

2005-04-0336 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - La Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports est décernée à :

- M. Jean Allanche
Secrétaire de l'association des Portugais de Tulle
11, rue Sergent Lovy
19000 Tulle
- M. Jean-Jacques Bezamat
Président du club «Les Embourbés Corréziens»
15, route Collonges
19330 St-Mexant
- M. Hubert Brette
Ancien président du comité départemental de rugby
Lestrade
19460 Naves
- Mme Marie-Claire Buysel
Présidente du club de tennis de Bort Les Orgues
173, boulevard Voltaire
19110 Bort-Les-Orgues
- M. Alain Duflos
Dirigeant de l'Union sportive donzenacoise
Champagnac
19270 Donzenac
- M. Christian Dupuy
Membre du bureau de l'Union sportive de football de Treignac
5, rue Torte
19260 Treignac
- M. Emile Fauvel
Président du Sporting club riverain de Mansac
Chamillac
19520 Mansac
- M. Alain Maison
Entraîneur des jeunes rugbyemmn de l'Union sportive d'Argentat
10, rue Pierre et Marie Curie
19380 Forges
- M. Philippe Maumet
Président de la Ligue Midi-Pyrénées de pelote basque
Route des Bôles
Sirogne
19270 Ussac
- M. Pierre Neyrat
Educateur au club athlétique Brive Corrèze
Au Grenier
19360 La-Chapelle-Aux-Brocs

- M. Jacques Péjoine
Président de l'association sportive d'haltérophilie de Tulle
17, HLM de Cueille
19000 Tulle

- Mme Brigitte Soymié
Trésorier Général à « l'Etrier Briviste »
Le Chai du Château
19600 Noailles

Article d'exécution.

Tulle, le 7 avril 2005

Nicolas Basselier

2005-04-0337 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Médaille argent

- M. Joubertie Jean-Pierre
Conseiller municipal de Ligneyrac
Demeurant Sabazot à Ligneyrac

- M. Tronche Jean
Adjoint au maire de Sioniac
Demeurant La Forêt à Sioniac

- M. Val Jean-François
Conseiller municipal de Eyrein
Demeurant Etang de Brach à St Priest de Gimel

Art. 2. - Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille argent

- M. Barbazange Alain
Agent technique, mairie de Tulle
Demeurant La Planchette à pandrignes

- M. Bonnefon Serge
Agent technique, mairie de Argentat
Demeurant Rue Emmanuel Berl à Argentat

- M. Bourzat Michel
Agent des services hospitaliers, centre hospitalier de Ussel
Demeurant Le Bourg à St-Pardoux-Le-Vieux

- Mme Bredeche Mireille
Infirmière, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 1, rue du Pré Pascal à Ussel

- Mme Breton Marie-Claude née Beysserie
Aide soignante, centre hospitalier de Tulle
Demeurant La Pérussie à Naves

- M. Cantuel René
Agent technique, mairie de Tulle
Demeurant Lot. Puy Salmont à Bar

- Mme Ceron Irénée née Bachellerie
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant La Croix du Don à St-Paul

- M. Ceyral Michel
Agent d'entretien, mairie de Ligneyrac
Demeurant 69, Mon Toit - Tujac à Brive

- M. Chabrerie Robert
Maître ouvrier, centre hospitalier de Tulle
Demeurant La Chauverie à Marcillac-La-Croisille

- Mme Chadelaud Elisabeth née Monzaugue
Agent d'entretien, mairie de Salon-La-Tour
Demeurant 1, impasse du lotissement communal à Salon-La-Tour

- Mme Chambaudie Nicole
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant 10, impasse des Oeillets à Tulle

- Mme Chevalier Catherine
Infirmière, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 12, Allée du Pré St Jean à Ussel

- Mlle Cheylat Marie-Lyse
Cadre santé, centre hospitalier de Ussel
Demeurant Chalons à Aix

- Mme Cols Françoise
Aide soignante, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 13, rue du Bouquet à Ussel

- Mme Corallo Férida née Hamzaoui
Agent territorial, mairie de Tulle
Demeurant 2, rue Capitaine Jehan à Tulle

- Mme Cortiana Dominique
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant 27, rue de la Bastide à Tulle

- Mme Couvet Annie
Puéricultrice, mairie de Tulle
Demeurant Les Plaines Chanac les Mines à Laguenne

- M. Delafontaine Guy
Inspecteur chef de sécurité, mairie de Paris
Demeurant Fontvielle à Eygurande

- Mme Delchier Bernadette née Claux
Aide soignante, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Les Gouttelettes à Seilhac

- M. Dinter Christian
Infirmier, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 2, rue des Grands Prés à Ussel

- Mme Dubois Laurence
Bibliothécaire, mairie de Tulle
Demeurant Mialet à Ste-Fortunade

- Mme Fageolle Marie-Hélène
Aide soignante, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 12, rue du Mont Joly à St-Angel

- Mme Ferrière Catherine
Directrice maison de retraite, EHPAD de Mansac
Demeurant 40, rue de Saquet à Tulle

- Mme Ferry Isabelle
Assistante spécialisée, mairie de Tulle
Demeurant Fleugeot Albignac à Beynat

- Mme Geeraert Françoise
Agent d'entretien, mairie de Egletons
Demeurant Cité Emile Lespinasse à Egletons

- Mme Grandou Josette
Agent des services hospitaliers, EHPAD de Meyssac
Demeurant Cité Notre Dame à Meyssac

- Mme Granelet Marie-Françoise née Dessus
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant La Veyssade à St-Hilaire-Peyroux

- M. Grenaille Jean-Luc
Agent des services hospitalier, centre hospitalier gériatrique de Beaulieu-Sur-Dordogne
Demeurant 7, boulevard Léopold Marceau à Beaulieu-Sur-Dordogne

- M. Knecht Alain
Agent technique chef, Syndicat Intercommunal de Seilhac
Demeurant 41, Le Lac à Seilhac

- Mme Lapouge Brigitte née Aubert
Aide soignante, EHPAD de Mansac
Demeurant Le Cautaudier Perpezac Le Blanc à Ayen

- M. Lenotre Jean-Philippe
Agent maîtrise, mairie de Tulle
Demeurant Le Médiaussie à Lagarde-Enval

- M. Lherbet Frédéric
Agent de maîtrise, mairie de Tulle
Demeurant 4, rue des Sœurs de Nevers à Tulle

- Mlle Martin Agnès
Ouvrier professionnel, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant HLM de Puy Marut à Cornil

- M. Matas Pierre
Contrôleur, mairie de Tulle
Demeurant Les Angles le Bourg à Tulle

- M. Mazel André
Ouvrier professionnel, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant Murat Bas à Cornil

- M. Morigny Jean-Pierre
Chef de garage, conseil général de Cergy-Pontoise
Demeurant Martignac à Ste-Féréole

- Mme Parthonnaud Sylvie née Rodde
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Lotissement du Bourg à Ladignac-Sur-Rondelle

- Mme Péchadre Joëlle née Chassagne
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Cousin Haut à Bar

- M. Rigoux Daniel
Maître ouvrier, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Le Bois Grand à Ste-Fortunade

- Mlle Rochette Valérie
Aide soignante, EHPAD de Mansac
Demeurant La Choine à Mansac
- Mme Simoneau Martine née Geoffre
Aide soignante, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant La Gorce à Chanteix
- Mme Stopyra Sylvie née Dubois
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Lavergne à Vitrac-Sur-Montane
- Mme Sudrie Martine née Crapet
Aide soignante, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant Le Bourg à Cornil
- Mme Thomas Martine
Aide soignante, centre hospitalier de Ussel
Demeurant La Ferme de l'Empereur châlet n° 1 à Ussel
- M. Verveche Patrice
Agent de maîtrise, mairie de Tulle
Demeurant à Gimel les Cascades

Médaille vermeil

- M. Acosta Marcel
Agent de maîtrise, mairie de Tulle
Demeurant l'Aiguille de Poissac à Chameyrat
- Mme Bec Marie-José née Queyrie
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Bouysse à Bar
- Mme Bounaix Marie-Marcelle
Aide soignante, EHPAD de Mansac
Demeurant L'Épinette Voutezac à Objat
- Mme Bourzeix Colette
Secrétaire médicale, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 10, rue Pasteur à Ussel
- Mme Bueno Marie-Christine
Technicienne laboratoire, centre hospitalier de Tulle
Demeurant 7, impasse Occitane à Malemort-Sur-Corrèze
- Mlle Ceaux Michèle
Agent de service, mairie de Salon-La-Tour
Demeurant 35, boulevard Joliot Curie à Uzerche
- Mme Chambaudie Brigitte née Couzi
Aide soignante, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Le Puy Lacroix à Laguenne
- M. Chevrier Jacky
Agent de maîtrise, mairie de Tulle
Demeurant Serbe Grande à St-Mexant
- Mlle Claux Marie-Christine
Aide soignante, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant 67, Lotissement Les Bouleaux à Cosnac
- Mme Colin Josette
Maître ouvrier, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant Le Bousquet à Ste-Fortunade

- M. Coly Daniel
Agent de maîtrise, mairie de Tulle
Demeurant Lajugie le Bourg à St-Germain-Les-Vergnes

- Mme Cornet Bernadette née Surget
Aide soignante, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Impasse des 4 Chemins à Tulle

- Mme Darnac Jeannine née Quemener
Adjoint administratif, mairie de Ségur-Le-Château
Demeurant Le Puy Blanc à Ségur-Le-Château

- Mme Decq Marie-Agnès née Chalmeton
Aide soignante, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant Puy Marut à Cornil

- Mme Delaye Colette
Aide soignante, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 20, avenue des Tilleuls à Ussel

- M. Doublet Richard
Agent chef, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 2, impasse des Vergnes à Ussel

- Mme Dumas Danièle
Aide soignante, centre hospitalier de Ussel
Demeurant Lotissement le Méridien à St-Exupéry-Les-Roches

- M. Dumon André
Agent technique, mairie de Tulle
Demeurant 32, Loti. les Bruyères à Naves

- Mme Dumond Elisabeth
Aide soignante, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Le Mons à Cornil

- Mme Espinasse Michelle
Agent territorial, mairie de Tulle
Demeurant 125, Cité Baticoop à Tulle

- Mme Garcia Angéline
Maître ouvrier, centre hospitalier gériatrique de Beaulieu-Sur-Dordogne
Demeurant Rue du Collège à Beaulieu-Sur-Dordogne

- M. Gateau Marc
Educateur, mairie de Tulle
Demeurant Les Aiguilles à Albussac

- Mme Gouttenegre Claudine
Rédacteur chef, mairie de Tulle
Demeurant Champagnac la Prune à Marcillac-La-Croisille

- M. Juglard Serge
Maître ouvrier, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant Le Roc Blanc à Cornil

- M. Lale Henri
Conducteur ambulancier, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Bousseyroux à St-Sylvain

- Mme Lalie Nicole née Vallade
Aide soignante, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Champagnac à Favars

- M. Latronche Jean
Orthoptiste, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Soleilhavoup à Naves

- Mme Legendre Jacqueline née Marut
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Le Bourg à Gimel

- Mme Maurie Monique née Couve
Infirmière, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant Poummeyrol à Cornil

- Mme Merigot Claudine
Aide soignante, EHPAD de Mansac
Demeurant La Belle à Mansac

- M. Perret Jean-Claude
Contremaître principal, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Lachaize à Chanc-Les-Mines

- Mme Philippon Colette née Dandaleix
Infirmière, centre hospitalier de Tulle
Demeurant 8, bis rue Victor Forot à Tulle

- Mme Pinardel Martine née Thomas
Aide soignante, centre hospitalier gériatrique de Cornil
Demeurant Poumeyrol à Cornil

- M. Quirant Jacques
Agent de sécurité, mairie de Tulle
Demeurant 13, impasse du Rioubey à Tulle

- M. Ragu Yves
Educateur, mairie de Tulle
Demeurant 52, les Alleux à Favars

- Mme Riviere Eliane née Lavergne
Aide soignante, centre hospitalier de Tulle
Demeurant Fongères à Naves

- M. Serezat Jean-François
Ouvrier professionnel, centre hospitalier de Tulle
Demeurant 29, boulevard des Lilas à Tulle

- Mme Soubrane Marie-France
Infirmière, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 9, rue des Perce Neige à Ussel

- Mme Spandrio Marie-Hélène
Aide soignante, centre hospitalier de Ussel
Demeurant 13, rue des Poiriers à Ussel

- Mme Tremont Marie-Lise
Ouvrier professionnel, centre hospitalier de Ussel
Demeurant Valiergues à Ussel

- Mme Vergne Yvette née Perrier
Adjoint administratif, centre hospitalier de Tulle
Demeurant 10, Clos de l'Eglise à Lagraulière

- Mme Vidal Michèle
Aide soignante, centre hospitalier de Ussel
Demeurant HLM Beau Soleil à Ussel

Article d'exécution.

Tulle, le 17 décembre 2004

Nicolas Basselier

2005-04-0338 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille d'honneur agricole.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - La médaille d'honneur agricole argent est décernée à :

- Mme Andrieux Marie-Elisabeth née Cherriere
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant 24, rue Flemmig à Brive

- M. Chambon Yves
Responsable service achats, SA Espace Vert du Limousin, Limoges
Demeurant 29, rue Nairé à Brive

- Mme Charlot Nadine née Vaujour
Employée de bureau, Natea, Limoges
Demeurant Le Monet Vieux à St-Hilaire-Peyroux

- M. Mahe Claude
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand,
Demeurant La Vesrenne à Chaumeil

- Mme Merillou Courteix Dominique
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand,
Demeurant 2, rue des Ecoles à Lubersac

- M. Soulingeas Alain
Technicien confirmé, A.D.I.D.A, Tulle,
Demeurant Murat à Voutezac

Art. 2. - La médaille d'honneur agricole **vermeil** est décernée à :

- M. Buisson Jean-Pierre
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant Le Bourg à Saillac

- Mme Caminade Monique née Barrade
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant 1, rue de Lescuroil à Naves

- Mme De Faria Marie-Alice née Dos Santos
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant Puy de Reynac à Tulle

- Mme Laval Martine née Pascal
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant 16, rue du Bois Foirail à Naves

- M. Leyssene Camille
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant Poujol à Chanac les Mines

- Mme Marmisse Geneviève
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant 11, rue Ampère à Brive

Art. 3. - La médaille d'honneur agricole **OR** est décernée à :

- M. Ceaux Jean-Roland
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant 8, rue de Vezou à Bugeat

- M. Chastaingt Jean-Claude
Technicien de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant Le Chambon à Monceaux-Sur-Dordogne

- M. Chiquet Michel
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant 28, rue Daniel de Cosnac à Brive

- M. Combe Michel
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant Les Petites Vignes de Bellet à Brive

- Mme Peuch Monique née Martinat
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant Le Tramond à NAVES

- Mme Signarbieux Yvette
Employée de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant La Grange à Salon-La-Tour

- M. Siméon Jean-Pierre
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant rue des Arènes à Naves

Art. 4. - La médaille d'honneur agricole **GRAND OR** est décernée à :

- M. Longequeue Guy
Employé de banque, Crédit Agricole Centre France, Clermont Ferrand
Demeurant Sauvignac à Vigeois

Article d'exécution.

Tulle, le 17 décembre 2005

Nicolas Basselier

2005-04-0339 - Promotion du 1er janvier 2005 de la médaille d'honneur du travail.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Arrête :

Art. 1. - La médaille d'honneur du travail **argent** est décernée à :

- Mlle Argueyrolles Evelyne
Agent Principal, Covimag, Brive La Gaillarde.
Demeurant 286, avenue Pierre Meyjonnade à St Pantaléon de Larche

- Mme Auchabie Fanny née Brajou
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 14, rue Jules Lafue à Tulle

- Mme Balmer Rose-Marie
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 32, rue Paul Bordier à Brive La Gaillarde

- Mme Barlier Martine née Peyrodes
Responsable, Point.P, Cestas.
Demeurant 15, avenue du Bac à Malemort Sur Corrèze

- M. Bassat Hervé
Cadre, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant 5, rue Marie-Rose Guillot à Brive La Gaillarde

- M. Batoux Jean-Claude
Agent d'entretien, Cfa, Tulle.
Demeurant 28, rue des Cerisiers à St Mexant
- Mme Bayout Isabelle née Sabatet
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 23, Les Prés de Bellevue à Ussac
- Mme Beauvieux Francine
Cariste, Socat, Terrasson.
Demeurant Bayat à Varetz
- Mme Berchoux Chantal née Peyrache
Responsable, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 1, impasse Pierre Lescot à Brive La Gaillarde
- M. Besse Serge
Opérateur, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Lot. de Bra à Altillac
- M. Bitarelle Jean-Pierre
Attaché, Point.P, Cestas.
Demeurant La Borderie à Altillac
- M. Bladie Claude
Mécanicien, Tfe Corrèze, Donzenac.
Demeurant 19, rue Rouchou Bas à Malemort Sur Corrèze
- M. Blancher Robert
Mécanicien, Garage Dubois Frères, St-Yrieix
Demeurant La Rivière à St Eloy Les Tuileries
- Mme Boisseuil Marie
Secrétaire, Ocp, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant 8, rue George Duhamel à Brive La Gaillarde
- Mme Bourbouloux Francine née Mirat
Correspondante, Point.P, Cestas.
Demeurant 3, rue des Iris à Malemort Sur Corrèze
- Mme Bous Joëlle née Dumond
Animatrice de groupe, Urssaf de la Corrèze, Tulle.
Demeurant La Rouchie à Chameyrat
- M. Bousely Gilles
Opérateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant La Peyrodie à St Jal
- Mme Bouyssonie Brigitte née Beales
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Moulin de Chauzeix à Lagarde Enval
- M. Brus Philippe
Agent technique, Scetauroute, Guyancourt.
Demeurant Escuroux à Varetz
- M. Cabergere Eric
Opérateur, Edf Seiso Drh, Toulouse.
Demeurant Les Mourajoux à Yssandon
- Mme Chambon Martine née Donadieu
Empileuse, Polyrey, Ussel.
Demeurant 87, avenue Carnot à Ussel
- Mme Chaumeil Laurette née Bruat
Agent hospitalier, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 10, avenue du Midi à Varetz

- Mme Clare Murielle née Doucet
Agent de maîtrise, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Vendol à Atiliac

- M. Clauzade Frédéric
Opérateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Le Mas à Chameyrat

- M. Clément Philippe
Directeur, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant Le Pouget à Brive La Gaillarde

- M. Corbe Alain
Employé de banque, Crédit Lyonnais, Bordeaux.
Demeurant 10, rue des Genêts à Cosnac

- M. Coudeyras Jacky
Conducteur, Field Boxmore, Ussel.
Demeurant Le Gardet à Ussel

- M. Courtey Dominique
Cadre, Thales Communication, Paris.
Demeurant La Gautherie à Malemort Sur Corrèze

- Mme Cousty Georgette née Leysse
Ouvrière, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant La Fargette à Lubersac

- Mme Crouzevialle Odile née Tave
Ouvrière, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 5, impasse des Rosaces à Varetz

- Mme Darnis Florence
Employée Administrative, Tfe Corrèze, Donzenac.
Demeurant Rivet 3, bât. Picasso à Brive La Gaillarde

- M. Dauchy Eric
Ingénieur, Thales Communication, Paris.
Demeurant 28, rue Victorien Sardou à Brive La Gaillarde

- M. Debord Pascal
Bobineur, Smurfit, Dampniat.
Demeurant Les Marty à Venarsal

- Mme Delbary Christine
Technicienne Conseil, Caisse d'allocations familiales, Brive La Gaillarde.
Demeurant Bleyzat à Cosnac

- M. Denis Dominique
Contrôleur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant La Maison du Roc à Pandrignes

- Mme Deschamps Marion
Formatrice, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant Villieras à St Mexant

- Mme Drulhes Marie-Claude née Serrano
Cadre, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Vialon à Puy D Arnac

- M. Ducarroz Gérard
Responsable, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant 23, avenue de la Gare à Arnac Pompadour

- M. Duplessis Laurent
Agent de maîtrise, Edf Seiso Drh, Toulouse.
Demeurant 4, rue Montherlant à Malemort Sur Corrèze

- M. Dupont Thierry
Formateur, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Bois de L'Hort à St Bonnet Avalouze

- M. Espourteau Eric
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 63, avenue de Ventadour à Egletons

- Mme Farinier Roselyne née Vey
Opératrice, Socat, Terrasson.
Demeurant allée des Acacias à Cublac

- M. Fayolle Gilles
Brigadier, Tfe Corrèze, Donzenac.
Demeurant La Jarousse à St Pantaléon de Larche

- M. Fichet Thierry
Chef de Cuisine, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 47, rue de la Barrière à Tulle

- M. Forsse Daniel
Chauffeur, Point.P, Cestas.
Demeurant Vergnat à Nonards

- Mme Forsse Josselyne née Beylie
Infirmière, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Vergnat à Nonards

- M. Gengembre Philippe
Préparateur commandes, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 4, place du 11 novembre à Objat

- M. Geraud Roland
Acheteur, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant 13, rue Alfred de Vigny à Malemort Sur Corrèze

- M. Gillet Bruno
Chargé de clientèle, La France Assurance, Paris.
Demeurant Chemin de Valette à Brive La Gaillarde

- Mme Girardin Corinne née Doff
Assistante, Comptoir des bois de Brive, Brive La Gaillarde.
Demeurant 34, rue Maurice Rollinet à Brive La Gaillarde

- M. Gouttebel Bernard
Secrétaire, Services médicaux du travail, Brive.
Demeurant 56, rue Marcelin Roche à Brive La Gaillarde

- M. Hamzaoui Abdel Kader
Pompiste, Picoty Sa, La Souterraine.
Demeurant La Croix Blanche à St Salvador

- M. Henaff Yannick
Ingénieur, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant Villieras à St Mexant

- Mme Henry Christine née Poirel
Employée de service, Sodexho, St Médard en Jalles.
Demeurant 1, impasse Mariotte à Malemort Sur Corrèze

- M. Inocentio Noël
Dépanneur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 10, impasse du Brunon à Uzerche

- Mme Jacquet Jeanine née Dumont
Agent service, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 15, impasse des Sciences à Malemort Sur Corrèze

- Mme Jacquet Maryline
Conductrice, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 36, avenue Jouhandeau à Malemort Sur Corrèze
- Mme Lach Christine née Duquennoy
Professeur, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant 14, avenue Jean Lurçat à Brive La Gaillarde
- Mme Lacroix Michelle née Bouyssou
Technicienne, Caisse Primaire de la Corrèze, Tulle.
Demeurant 8, rue du Saule à Laguenne
- Mme Laleu Michelle née Fargier
Secrétaire, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 14, rue Ernest Renan à Brive La Gaillarde
- M. Lanceiras Gabriel
Chef de chantier, Jaccard Travaux Publics, Brive La Gaillarde.
Demeurant Arignal La Plaine à Ayen
- M. Laroche Jean-Pierre
Docteur, Services médicaux du travail, Brive.
Demeurant 104, avenue Galanoy à St Pantaléon de Larche
- Mme Lebrun Patricia
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Grand Chemin à Juillac
- M. Leclair François
Technicien, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant Le Chatenet à Juillac
- M. Leoty Jean-Paul
Poseur revêtement de sol, Meubles Monestier, Bort Les Orgues.
Demeurant 101, avenue du Dr Lescure à Bort Les Orgues
- M. Leroy Pascal
Agent hospitalier, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant Le Bourg à St Bonnet Près Bort
- M. Leygnac Guy
Maçon, Jaccard Travaux Publics, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Cours Ussac à Donzenac
- Mme Lievin Maryvonne née Copin
Secrétaire, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 4, impasse de la Manai à Varetz
- M. Linares Didier
Chauffeur, Ocp, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant rue des Mineurs à Travassac
- Mme Lindeza Fathy
Correspondante, Ocp, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant rue Général Souham à Brive La Gaillarde
- M. Lopes Candide
Agent d'entretien, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant Vincent à St Viance
- Mme Lopez Léna née Legrain
Magasinière, Field Boxmore, Ussel.
Demeurant Loti. du Parc à Eygurande
- M. Marfil Bruno
Responsable, Crédit Lyonnais, Bordeaux.
Demeurant 1, rue Québec à Brive La Gaillarde

- M. Margerit Jean-Louis
Chauffeur, Ocp, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant 20, rue Louis Jouvét à Malemort Sur Corrèze

- Mlle Maurand Martine
Assistante, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant route de Beaulieu à Meyssac

- M. Mazet Gilles
Formateur, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant Puy Bernat à Cosnac

- M. Mazet Pascal
Agent hospitalier, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant 4, route de Lapouge à Eygurande

- Mme Maziere Martine née Dengremont
Employée de banque, Crédit Lyonnais, Bordeaux.
Demeurant 32 A, rue du Puy du Roy à Objat

- M. Metellus Francis
Formateur, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Veyssièrre à Lissac Sur Couze

- Mme Michard Sylvie née Lafage
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 47, avenue J.B. Galandy à St Pantaléon de Larche

- Mme Minard Christine née Pauly
Ouvrière, Covimag, Brive La Gaillarde.
Demeurant Trarieux à Larche

- Mme Mons Martine née Granval
Agent Administratif, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Sangoux à La Chapelle aux Saints

- M. Morillon Jean
Formateur, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant 10, Bois de Buissou à Ussac

- M. Mournetas Jacques
Chauffeur, Jaccard Travaux Publics, Brive La Gaillarde.
Demeurant 11, Bis rue Nobel à Brive La Gaillarde

- M. Murat Jean-Pierre
Ponceur, Polyrey, Ussel.
Demeurant 54, avenue du Theil à Ussel

- Mme Nissou Eliane née Mathau
Employée commerciale, Point.P, Cestas.
Demeurant La Coste à Altillac

- Mlle Noailletas Catherine
Standardiste, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 21, avenue Maréchal Leclerc à Brive La Gaillarde

- M. Nouailhetas Patrick
Chef d'équipe, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant 21, rue Hugue de Lubersac à Arnac Pompadour

- M. Pereira Armando
Chef, Tfe Corrèze, Donzenac.
Demeurant 532, rue de launeuil à St Pantaléon de Larche

- Mme Petit Marinette née Chaunut
Préparatrice en pharmacie, Pharmacie Leyrit Peyremard, Chamboulive.
Demeurant La Fontalavie à Chamboulive

- Mme Pineau Marie-Christine
Déléguée commerciale, Ocp, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant 24, impasse Clos des Jarriges à Cosnac
- M. Poidevin Frédéric
Agent Maîtrise, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 3, rue Faraday à Brive La Gaillarde
- M. Pouget Laurent
Contrôleur qualifié, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 8, Les Hauts de Lacan à Malemort Sur Corrèze
- Mme Pouquet Nathalie née Soleilhavoup
Employée de banque, Banque Tarneaud, Limoges.
Demeurant La Croix du Puy à Juillac
- M. Puydebois Joël
Opérateur, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 1, rue Jean Macé à Brive La Gaillarde
- Mme Ramisse Danielle née Rathonie
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Brande à Jugeals Nazareth
- M. Redel René
Ingénieur, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 7, rue Germain Quintel à Brive La Gaillarde
- Mme Richard Catherine née Rouret
Secrétaire, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 4, impasse des Oeilletts à Tulle
- M. Rigal Patrick
Conducteur, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Les Escures à Le Pescher
- M. Rivairan Pierre
Animateur, Pierre Fabre Médicaments, Ussel.
Demeurant Lot. de la Gane à St Angel
- M. Robin Luc
Contremaître, Eurovia, Tulle.
Demeurant La Farge à St Mexant
- Mme Roque Martine
Assistante sociale, Cramo, Limoges.
Demeurant 110, avenue Emile Zola à Brive La Gaillarde
- Mme rue Marie-Hélène née Breuil
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Cluzel à St Cyr La Roche
- M. Salles Patrick
Conducteur, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Tartarel à Beaulieu Sur Dordogne
- Mme Sardin Martine née Campredon
Employée de service, Ozoo France, La Courtine.
Demeurant La Tourette à Ussel
- M. Schuller Michaël
Responsable contrôleur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Les Esplaces à Tudeils
- M. Segeral Pascal
Electromécanicien, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant La Grillere à Troche

- M. Simao Fernand
Opérateur, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 10, impasse Emile Quinteau à Brive La Gaillarde

- Mme Simonet Françoise née Leygonie
Technicienne, Caisse Primaire de la Corrèze, Tulle.
Demeurant Le Rioulat à Chameyrat

- M. Sourdeix Jean-Michel
Attaché, Timac Sa, St Malo.
Demeurant 8, Chemin de Novert à Ussac

- M. Thomas Thierry
Cariste, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 33, avenue Jean Jaurès à Brive La Gaillarde

- Mme Tomatis Christine née Aubert
Assistante, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant rue Guynemer Richard à Brive La Gaillarde

- Mme Treut Bernadette née Courbes
Lingère, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 44, avenue Guynemer à Brive La Gaillarde

- Mme Valade Claudine née Rebie
Secrétaire, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant bât. Jonquille à Brive La Gaillarde

- M. Valette Jean-Claude
Agent de maîtrise, Polyrey, Ussel.
Demeurant 24, rue de la Pierre Blanche à Ussel

- Mme Vallee Yvette née Chambonniere
Secrétaire, Polyrey, Ussel.
Demeurant 3, rue des Genets à Ussel

- Mme Vallette Christiane
Conseiller Anpe, Anpe, Ussel.
Demeurant 11, rue Jules Guesde à Ussel

- Mme Vergne Martine
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Rhode à St Mexant

- M. Verlhac Gilles
Electromécanicien, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Rouchonie à Objat

- M. Verlhac Jean-Claude
Responsable Sav, Sodic, Malemort.
Demeurant Femblat à St Hilaire Peyroux

- Mme Vezine Sylvie née Drolez
Formatrice, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant 371, rue Henri Monière à St Pantaléon de Larche

- M. Vialoux Christian
Conducteur, Field Boxmore, Ussel.
Demeurant Bourg de Belle Chassagne à Sornac

Art. 2. - La médaille d'honneur du travail **vermeil** est décernée à :

- M. Alvy Philippe
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Le Mas à Pandrignes

- M. Ardailloux Serge
Contrôleur, Mecabrive Industries Sas, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Clauzel à Ligneyrac

- M. Auchabie Roland
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 14, rue Jules Lafue à Tulle

- Mme Bagnaud Martine née Tronche
Cadre, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant La Payade à Puy D Arnac

- Mme Barrot Michelle née Bassaler
Technicienne Cpm, Caisse Primaire de la Corrèze, Tulle.
Demeurant 8, impasse des Merlettes à St Priest de Gimel

- M. Barthomeuf Didier
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Chez Carabin à St Aulaire

- Mme Bascoulegue Simone
Aide soignante, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant 3, route de l'ancien dépôt à Merlines

- M. Bauvais Bernard
Agent technique, Thales Communication, Paris.
Demeurant 86, route de Bellevue à St Aulaire

- Mme Bauverie Arlette née Bouillaguet
Technicienne Juridique, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant Le Jourdanet à Ladignac Sur Rondelles

- M. Beauger Jean
Conducteur, Polyrey, Ussel.
Demeurant 6, boulevard Léon Blum à Ussel

- Mme Berthome Denise
Agent hospitalier, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant route de Lissac à Brive La Gaillarde

- M. Berthoumeyrie Robert
Opérateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 3, boulevard de L'auzelou à Tulle

- Mme Besson Marie-Ange née Lavaud
Opératrice, Socat, Terrasson.
Demeurant Perrier Bardot à Brignac La Plaine

- Mme Bistricky Françoise née Bellardie
Employée Accueil, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant 7, rue de la Sillards à Ussel

- M. Blancher Robert
Mécanicien, Garage Dubois Frères, St-Yrieix.
Demeurant La Rivière à St Eloy Les Tuileries

- M. Bonifacio José
Soudeur, Arnodin, St Pantaléon de Larche.
Demeurant 5, avenue Alexis-Jaubert à St Pantaléon de Larche

- M. Bordas Michel
Agent hautement qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Aubazine à Beynat

- M. Boule Jean-Marie
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Lunard à Cosnac

- M. Bourgade Serge
Agent technique, Thales Communication, Paris.
Demeurant 232, boulevard de Féletz à St Pantaléon de Larche
- M. Brachet Guy
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Place de la Chapelle à Chamboulive
- Mme Brette Yvette née Pioger
Technicienne, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant 17, bis impasse Monthyon à Brive La Gaillarde
- M. Breuil Guy
Chauffeur, Point.P, Cestas.
Demeurant La Nadalie à Yssandon
- Mme Brocard Jocelyne
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 79, rue Denis Blériot à St Pantaléon de Larche
- M. Brondeau Jean-Louis
Electromécanicien, Polyrey, Ussel.
Demeurant 6, rue de la Chauvanche à Ussel
- M. Cabannes Roger
Infirmier, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant Le Bourg à Aix
- M. Carino Guy
Docteur, Services médicaux du travail, Brive.
Demeurant 24, allée de Puynanet à Malemort Sur Corrèze
- M. Cariolot Stéphane
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Pré Malhon à St Yrieix Le Dejalat
- Mme Carre Simone
Docteur, Services médicaux du travail, Brive.
Demeurant 48, avenue Turgot à Brive La Gaillarde
- M. Caze Jean-Paul
Agent qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant La Veyssière à Argentat
- Mme Ceaux Françoise née Mazelier
Technicienne, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant Le Bourg à Sarran
- M. Cessac Jean-Louis
Conducteur, Smurfit, Dampniat.
Demeurant Confolens à Dampniat
- Mme Chabrerie Solange née Dumas
Assistante technique, Drsm Limousin Poitou Charentes, Limoges.
Demeurant 7, la Chauvarie à Marcillac La Croisille
- Mme Chasseing Colette née Martel
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 46, avenue du 19 mars 1962 à Larche
- M. Chastagnier Gérard
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 31, rue de l'Île du Roi à Brive La Gaillarde
- M. Chatain Patrick
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 2, impasse des Prunus à Lagraulière

- M. Chatras Gilles
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 67, rue Blériot à St Pantaléon de Larche

- Mme Chauzeix Brigitte
Comptable, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant Résidence Bastille 2 à Tulle

- M. Chazalviel Michel
Employé de banque, Banque Tarneaud, Limoges.
Demeurant 7, rue Robert Chivallier à Tulle

- Mme Cheyroux Sylvie née Desingue
Technicienne, Covimag, Brive La Gaillarde.
Demeurant rue Victor Hugo à St Pantaléon de Larche

- M. Cipierre Philippe
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Le Passadour à Chameyrat

- M. Classen Bernard
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Lot. des Picardis à St Pantaléon de Larche

- M. Combe Lucien
Cadre, Caisse d'épargne du Limousin et d'Auvergne, Clermont Ferrand.
Demeurant Bétaille à St Bonnet Elvert

- Mme Coste Annie née Vialle
Employée de commerce, Casino France, St Etienne.
Demeurant La Forêt à Dampniat

- M. Courtois Patrick
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Bas Aleyrat à Gimel Les Cascades

- M. Coutreau Didier
Prototypiste, Giat Industries, Tulle.
Demeurant La Chapelle à St Mexant

- M. Crozat Jean-Claude
Technicien, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant La Vedrenne à Cosnac

- M. Da Costa Joseph
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Poumeyrol à Cornil

- M. Danteney Philippe
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 36, rue Max de Vaes à Brive La Gaillarde

- M. Daumur Christian
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Lot. Le Bois de Jacques à St Exupery Les Roches

- M. Dazinieras Jean-Marie
Gérant, Mil, Brive La Gaillarde.
Demeurant 1, bis place de la République à Brive La Gaillarde

- M. Delbast Roger
Ingénieur, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant route d'Espagne à Eygurande

- Mme Delchier Jacqueline née Papon
Opératrice, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Le Moulin à Mercoeur

- Mme Delouis Régine née Lamoure
Adjointe qualité, Polyrey, Ussel.
Demeurant Les Besses à St Pardoux Le Neuf
- M. Demaison Gilbert
Surveillant, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant Lot. Les Mazories N° 3 à St Cyprien
- M. Desir Philippe
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant rue Romain Rolland à Brive La Gaillarde
- M. Devecis Gérard
Agent de maîtrise, Thales Communication, Paris.
Demeurant Bellevue à Ussac
- M. Deveix Jean-Paul
Technicien, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 39, boulevard Foch à Tulle
- M. Deveix Marc
Chef d'équipe, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant 14, avenue de la Libération à Arnac Pompadour
- Mme Donadiou Geneviève née Navarre
Responsable, Polyrey, Ussel.
Demeurant Eybrail à Ussel
- Mme Dumas Amélie née Pereira de Freitas
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde
Demeurant 20, boulevard du Marquisat à Tulle
- M. Duneton Jean-Luc
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle
Demeurant Les Tertres à Malemort Sur Corrèze
- M. Dupin Marc
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle
Demeurant 60, boulevard du Puy Nègre à Egletons
- M. Dupuis Jean-Michel
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle
Demeurant 115, rue Paul Gauguin à St Pantaléon de Larche
- M. Dupuy Jacques
Agent technique, Thales Communication, Paris
Demeurant 9, rue Louis Armand à Brive La Gaillarde
- M. Duvauchelle Jean-Luc
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle
Demeurant 12, rue du Coq Hardi à St Jal
- Mme Estorges Annie née Borte
Employée de bureau, Urssaf de La Corrèze, Tulle
Demeurant Le Bois de Jalais à Ladignac Sur Rondelles
- M. Estrade Alain
Directeur, Dervaux Distribution, Rive de Gier
Demeurant 2, avenue d'Arnac à Arnac Pompadour
- M. Etchegoyen Pierre
Technicien, Giat Industries, Tulle
Demeurant Hameau de Launerie à Ste Féréole
- M. Eyrolles Bernard
Agent qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Pont de La Prade à Tulle

- M. Faillon Jean-Pierre
Employé de banque, Caisse d'épargne du Limousin det d'Auvergne, Clermont Ferrand.
Demeurant 61, rue Roger Pechyrand à Brive La Gaillarde

- M. Farges Jean-Pierre
Opérateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 21, Bois de Paumel à Ste Fortunade

- M. Fargier Jean-Luc
Conducteur de travaux, Seco-Rail, Chatou.
Demeurant La Rigaudie Sarroux à Bort Les Orgues

- Mme Fattorini Geneviève née Varenne
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Chabrelie à Brignac La Plaine

- Mme Faucon Françoise née Pigeon
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Champagnac à Donzenac

- M. Faure Daniel
Opérateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant La Croix Rouge à Favars

- M. Favre Georges
Polyvalent, Polyrey, Ussel.
Demeurant 6, rue des Grands Prés à Ussel

- M. Felicien Gérard
Agent technique, Thales Communication, Paris
Demeurant rue Marc Chadourne à Cublac

- M. Fernandes Jacques
Opérateur, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant rue des Pénitents à Beaulieu Sur Dordogne

- M. Fichet Thierry
Chef de cuisine, Blédina, Brive La Gaillarde
Demeurant 47, rue de la Barrière à Tulle

- M. Fioux Dominique
Réparateur, Giat Industries, Tulle
Demeurant Malangle à Chanac Les Mines

- M. Foignant Alain
Conducteur, Transpots Bernis, Limoges.
Demeurant 30, rue de l'Occitane à Malemort Sur Corrèze

- M. Fontanille Claude
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle
Demeurant 5, allée des Acacias à Cosnac

- M. Fraysse Alain
Responsable, Giat Industries, Tulle
Demeurant Seignac à Tulle

- M. Fraysse Joël
Ajusteur, Mecabrive Industries Sas, Brive La Gaillarde
Demeurant 4, rue Anna de Noailles à Malemort Sur Corrèze

- Mme Gadalou Christiane née Lafeuille
Employée de service, Thales Communication, Paris
Demeurant 32, avenue P. Pérol à Brive La Gaillarde

- M. Galidie Jacques
Chauffeur, Point.P, Cestas
Demeurant Madel Bos à Sioniac

- Mme Galidie Michèle née Immendorf
Ouvrière, Andros, Biars S/ Cère
Demeurant Madel Bos à Sioniac

- M. Garcia Bernard
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant En Sourceix à St Sylvain

- Mme Garcia Odette née Langlade
Responsable, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant 26, rue Hugues de Lubersac à Lubersac

- Mme Gasquet Paulette
Employée de banque, Caisse d'épargne du Limousin et d'Auvergne, Clermont Ferrand.
Demeurant Rocheviel à Noailhac

- Mme Gauthier Jeanine
Secrétaire, Services médicaux du travail, Brive.
Demeurant 43, rue Montesquieu à Brive La Gaillarde

- M. Ginez Michel
Contrôleur, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant 129, avenue Georges Pompidou à Brive La Gaillarde

- M. Goursac Georges
Dessinateur, Thales Communication, Paris.
Demeurant La Coussetie à Ste Féréole

- Mlle Gouttas Françoise
Employée, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant 15, quai de Rigny à Tulle

- M. Gouygou Philippe
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Laval Verdier à St Mexant

- M. Gressier Daniel
Attaché, Point.P, Cestas.
Demeurant Chassancet à Beynat

- M. Guet Jean-Marcel
Poncur, Polyrey, Ussel.
Demeurant rue du Pré St Martin à Ussel

- M. Guitar Michel
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 6, rue Bruyère de Jaloustre à Ussel

- M. Guyonnet Patrick
Agent technique, Edf Seiso Drh, Toulouse.
Demeurant 5, chemin des Piloux à Venarsal

- M. Hansali Lahcen
Conducteur, Eurovia , Brive La Gaillarde.
Demeurant Bât. Clématite N° 8 Tujac à Brive La Gaillarde

- M. Horenstein Pierre
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant La Chapelle d'Allasac à Allasac

- M. Huchet Bernard
Visiteur médical, Solvay Pharma, Suresnes.
Demeurant Le Pré Bourru à Naves

- M. Kessler Paul
Agent technique, Thales Communication, Paris.
Demeurant 49, avenue Pierre Sémard à Brive La Gaillarde

- M. Laborie Jean-Paul
Ouvrier, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Cassagne à Astaillac

- M. Labrousse Gérard
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 16, rue des Perce Neige à Ussel

- M. Lac Jean-Aimé
Chauffeur, Forezienne, Brive La Gaillarde.
Demeurant 5, rue Camille Pelletan à Brive La Gaillarde

- Mme Lacroix Raymonde
Opératrice, Socat, Terrasson.
Demeurant Le Bourg à Mansac

- M. Lafaurie Claude
Technicien, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Lot. de Bra à Altillac

- M. Lagier Pierre
Sous-chef, Sa La Montagne, Clermont Ferrand.
Demeurant Peuchamiel à Beynat

- Mme Lagorsse Ghislaine née Ceron
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Bonnefond à St Germain Les Vergnes

- Mme Lajoinie Marie-Rose née Debas
Assistante, Comptoir des bois de Brive, Brive La Gaillarde.
Demeurant 19, rue Raoul Desvignes à Brive La Gaillarde

- M. Laribe Jean-Pierre
Mécanicien, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Tartarel à Beaulieu Sur Dordogne

- Mme Laroche Eliane
Agent de service, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant impasse Alexis Jaubert à St Pantaléon de Larche

- M. Larribe Maxime
Agent technique, Thales Communication, Paris.
Demeurant 2, rue Puy de Roche à Laguenne

- M. Larue Jean-Marie
Agent de maîtrise, Thales Communication, Paris.
Demeurant Le Chatenet Sud à Juillac

- Mme Laurier Christine née Marboutie
Cadre, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant avenue de la Libération à Meyssac

- Mme Leclere Claudine
Agent de service, Institution Notre Dame, Ussel.
Demeurant 23, avenue Gambetta à Ussel

- M. Lенаud Jean-Marie
Agent technique, Thales Communication, Paris.
Demeurant Le Poirier Bas à St Viance

- Mme Lescure Joëlle née Toulemont
Opératrice, Socat, Terrasson.
Demeurant Fondanger à Cublac

- Mme Lestrade Sylvie
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Vermeil à St Pantaléon de Larche

- M. Levet Yves
Directeur, Snc Croizet Pourty, Servieres Le Chateau.
Demeurant 66, avenue de la Bastille à Tulle

- M. Leymarie Christian
Livreur, Com'gaz, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Bourg à Yssandon

- M. Leymarie Jean-Luc
Technicien, Borgwarner, Tulle.
Demeurant 20, Rond Point de L'auzelou à Tulle

- M. Leymarie Jean-Michel
Préparateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 27, village de Miel à Beynat

- Mme Leymarie Michelle née Mespoulet
Employée de banque, Caisse d'épargne du Limousin et d'Auvergne, Clermont Ferrand.
Demeurant 3, rue Marie Laurent à Tulle

- M. Leymat Hubert
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 31, rue Barye à Brive La Gaillarde

- M. Loosfelt Jacques
Ingénieur, Thales Communication, Paris.
Demeurant 5, rue H. Dunant à Brive La Gaillarde

- M. Lorenzon Michel
Technicien, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant route de Fournet à St Pantaléon de Larche

- M. Loubignac Christian
Responsable, Socat, Terrasson.
Demeurant Le Ruisseau de Rignac à Larche

- Mlle Louradour Christine
Infirmière, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant Résidence St-Louis Bât. B. à Ussel

- Mme Malpelas Jacqueline
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Résidence Roche Bailly à Tulle

- M. Marchal Jean-Servais
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Le Bourg à St Aulaire

- M. Marliac Jean-Paul
Agent technique, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Lot. de la Sudrie à St Jal

- M. Marques Arthur
Ouvrier, Eurovia, Brive La Gaillarde.
Demeurant 14, impasse Mouret à Brive La Gaillarde

- Mme Marques Sylvie née Bosredon
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 10, rue Edmond Perrier à Brive La Gaillarde

- Mme Marthon Annie née Bouysse
Employée, Urssaf de la Corrèze, Tulle.
Demeurant Le Bourg à Chanac Les Mines

- Mme Martignac Marie Jeanne née Perrier
Ouvrière, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Le Maday à Liourdres

- M. Martinie Noël
Conducteur de Travaux, Ineo S.N.C., Colomiers.
Demeurant Le Puy St Damien à Chamboulive
- M. Marty Philippe
Monteur câbleur, Thales Communication, Paris.
Demeurant N° 20 Lot. La Chassagne à Ussac
- M. Massoubre Alain
Gestionnaire, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 8, rue des Genets Lot. des Bruyères à Naves
- M. Mavier François
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Roche Le Peyroux à Neuvic
- M. Mercier Guy
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 32, route du Bois Mauge à Tulle
- Mme Mercier Jacqueline née Chapoulie
Contrôleuse, Socat, Terrasson.
Demeurant rue Bayard à Cublac
- M. Mercier Jean-Marie
Agent de maîtrise, Covimag, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Bourg à Nespouls
- M. Mesturoux Emile
Responsable, Borgwarner, Tulle.
Demeurant 12, Le Merchadour à Cornil
- Mme Meyer Monique née Peuch
Contrôle cuisson, Materne Boin, Biars S/ Cère.
Demeurant Lestrade à Nonards
- M. Minard Didier
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 15, Trarieux à Larche
- M. Monzauge Jean-Paul
Electrotechnicien, Borgwarner, Tulle.
Demeurant La Boutouyrie à Lagarde Enval
- M. Monzauge Patrick
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Lot. du Puy Redon à Palazinges
- Mme Osee Martine née Simon
Agent qualifiée, Thales Communication, Paris.
Demeurant La Lande Haute à Jugeals Nazareth
- M. Pairat Serge
Conducteur, Polyrey, Ussel.
Demeurant 8, rue des Fleurs de La St Jean à Ussel
- M. Parthonnaud Christophe
Mécanicien, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Lot. du Bourg à Ladignac Sur Rondelles
- M. Pascal Jean-Pierre
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 3, rue Urbain Le Verrier à Brive La Gaillarde
- Mme Pepy Françoise
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant La Fontaine du Trait à Rosiers d'Egletons

- M. Perez Patrick
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 14, rue Jacquart à Malemort Sur Corrèze

- Mme Petit Marinette née Chaunut
Préparatrice en pharmacie, Pharmacie Leyrit Peyremard, Chamboulive.
Demeurant La Fontalavie à Chamboulive

- M. Peyrical René
Mécanicien, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Plos à Forges

- Mme Philippe Régine née Poisson
Docteur, Services médicaux du travail, Brive.
Demeurant 8, rue L. Chadourne à Brive La Gaillarde

- Mme Pillet Nadine
Secrétaire, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Les Aubars à Ussac

- Mme Pique Annette née Crapet
Opératrice, Socat, Terrasson.
Demeurant Le Bourg à Mansac

- Mme Plantadis Marie-Josiane née Dubois
Responsable, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant 23, rue des Prés Hivert à Allassac

- M. Pouget Serge
Agent méthodes, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Le Bois Grand à Chameyrat

- Mme Prevot Dominique
Secrétaire, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 24, rue Raymond Monteil à Brive La Gaillarde

- M. Prost Alain
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Surget à Vignols

- Mme Ramos Maria née Cameira
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Puy Bernot à Cosnac

- M. Rebeyre Christian
Polyvalent, Polyrey, Ussel.
Demeurant 7, rue du Méridien à St Exupery Les Roches

- M. Rebiere Joël
Technicien, Polyrey, Ussel.
Demeurant 74, rue Antoine de St Exupéry à St Exupéry Les Roches

- M. Redler Patrick
Agent technique, Thales Communication, Paris.
Demeurant 16, rue Léon Bourgeois à Brive La Gaillarde

- M. Renard Michel
Affuteur, Polyrey, Ussel.
Demeurant 15, rue des Sapins à St Exupery Les Roches

- Mme Renaudie Annie née Maurussane
Ouvrière, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant 34, rue du Puy Marlot à Arnac Pompadour

- M. Ribero Carlos
Chef Ouvrier, Eurovia , Brive La Gaillarde.
Demeurant La Grandie à Ste Féréole

- M. Rita Victor
Agent hautement qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant La Geneste à Ste Fortunade

- M. Robert Francis
Agent technique, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Marut à Cornil

- M. Rolle Daniel
Responsable commercial, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant rue des Esclaviers à Beaulieu Sur Dordogne

- M. Romagnoli Jean-Pierre
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Bois de Biars à Favars

- M. Rondet Serge
Magasinier, Borgwarner, Tulle.
Demeurant La Maison Rouge à Laguenne

- M. Simonin Daniel
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Vinout à St Viance

- M. Solano Philippe
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 3, Pra du Gril à Tulle

- Mme Soleilhet Gisèle née Picard
Employée, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant 8, bis boulevard Jean-François Faugeras à Tulle

- M. Solvier Bernard
Agent hautement qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant La Gare à Naves

- Mme Soulie Claudine née Maury
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 348, rue Victor Hugo à St Pantaléon de Larche

- Mme Soulie Josiane
Animatrice, Caisse d'allocations familiales, Brive La Gaillarde.
Demeurant 5, rue Diderot à Brive La Gaillarde

- Mme Soulier Champ Pierrette
Employée commerciale, Point.P, Cestas.
Demeurant 3, impasse du Ruisseau Couvert à Beaulieu Sur Dordogne

- M. Surget Noël
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant La Rivière de La Vialle à Objat

- Mme Suspene Michelle née Maziere
Assistante, Caisse Primaire de la Corrèze, Tulle.
Demeurant 12, impasse des Tulipes à Tulle

- M. Taurisson Albert
Contremaître, Point.P, Cestas.
Demeurant Quessac-Bas à Queyssac Les Vignes

- M. Terriac Charles
Agent qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Les Pougès à St Mexant

- M. Tessier Gilbert
Agent hospitalier, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant Gare de Feyt à Eygurande

- Mme Teyssandier Christiane
Attachée, Caisse d'allocations familiales, Brive La Gaillarde.
Demeurant 13, Lot. de L'aiguillon à Ussac
- M. Teyssier Jean-Jacques
Opérateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Clyerat Bas à Cornil
- M. Theurel Philippe
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant La Combe à Ste Féréole
- Mme Tige Evelyne née Coulie
Employée de banque, Crédit Lyonnais, Bordeaux.
Demeurant 423, avenue Pierre Meyjonade à St Pantaléon de Larche
- M. Tintignac Philippe
Préparateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Lagaud à Tulle
- Mme Traucou Marie-Paule née Juliot
Opératrice, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Roc de Mule à Liourdres
- Mme Tronche Noëlle née Pinson
Surveillante, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant St-Etienne aux Clos à Ussel
- M. Valibus Marc
Employé de banque, Caisse d'épargne du Limousin et d'Auvergne, Clermont Ferrand.
Demeurant 8, rue des Colombes à Brive La Gaillarde
- Mme Vallette Christiane
Conseiller Anpe, Anpe, Ussel.
Demeurant 11, rue Jules Guesde à Ussel
- M. Vasseur Bruno
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Le Petit Laval à St Remy
- M. Vaujour Bernard
Ouvrier, Covimag, Brive La Gaillarde.
Demeurant 34, rue du Général Souham à Brive La Gaillarde
- Mme Verlhac Liliane née Sedze
Employée de Bureau, Caisse d'allocations familiales, Brive La Gaillarde.
Demeurant 17, rue Marcel Bourotte à Brive La Gaillarde
- M. Vialaneix Pierre
Conducteur, Comptoir des bois de Brive, Brive La Gaillarde.
Demeurant 13, Résidence Des Brugères à Egletons
- M. Viillard Patrice
Chauffagiste, Btp 19, Brive La Gaillarde.
Demeurant 415, avenue du 11 novembre 1918 à St Pantaléon de Larche
- Mme Vialle Christine née Bernardie
Chef de Groupe, Mnh, Montargis.
Demeurant 1, rue de Bon Abri à Malemort Sur Corrèze
- Mme Vila Denise née Geraudie
Agent d'entretien, Caisse d'épargne du Limousin et d'Auvergne, Clermont Ferrand.
Demeurant 39, route de Seigne à Tulle
- M. Villeyras Pascal
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 47, boulevard de La Lunade à Tulle

- M. Vinsot Bernard
Conducteur de travaux, Ineo S.N.C., Colomiers.
Demeurant 22, rue des Sorbiers à Ussel

- Mme Zanetti Colette
Chef comptable, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant La Côte à St Bonnet La Riviere

- M. Zuffo Charles
Technicien, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant Lot. N° 4 Les Grands Bois à Objat

Art. 3. - La médaille d'honneur du travail **Or** est décernée à :

- Mme Amiel Marie-Paule née Labadie
Employée de bureau, Pdm, Terrasson-Lavilledieu.
Demeurant Fondanger à Cublac

- M. Ancelot Christian
Polyvalent, Polyrey, Ussel.
Demeurant 6, rue des Fontaines à Ussel

- M. Astorg Jean-Michel
Aide médico psychologique, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant 12, rue Jean Ségurel à Ussel

- Mme Audrerie Eliane née Gaumy
Ouvrière, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant Maisac à Lubersac

- M. Bach Daniel
Technicien, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant Le Puy de Lys à St Sornin Lavolps

- Mme Bachellerie Monique
Secrétaire, Mil, Brive La Gaillarde.
Demeurant 1, bis place de la République à Brive La Gaillarde

- M. Baldino José
Mécanicien, Renault, Brive La Gaillarde.
Demeurant Les Traverses à Malemort Sur Corrèze

- M. Barrat René
Contrôleur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Maure à Tulle

- Mme Bassaler Nicole
Employée, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant Bois Cazou Facherivière à Naves

- M. Bereau Jean-Jacques
Contremaître, Smurfit, Dampniat.
Demeurant La Gautherie à Malemort Sur Corrèze

- Mme Bezanger Francine née Lacroix
Technicienne, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant Lunard à Cosnac

- M. Blanc Joël
Magasinier, Point.P, Cestas.
Demeurant RN 89 Le Pont de la Couze à Malemort Sur Corrèze

- M. Blancher Robert
Mécanicien, Garage Dubois Freres, St-Yrieix.
Demeurant La Rivière à St Eloy Les Tuileries

- M. Bleygeat Daniel
Prototypiste, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Le Tronchet à Favars
- M. Boiteux Claude
Technicien, Btp 19, Brive La Gaillarde.
Demeurant Roche Longue à Brive La Gaillarde
- M. Bonnel Claude
Responsable, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant Bois Redon à Arnac Pompadour
- M. Bonnot Bernard
Préparateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant La Forêt à St Jal
- Mme Bordes Danielle née Duverger
Employée libre service, Casino France, St Etienne.
Demeurant 12, chemin du Puy-Jubert à Larche
- M. Bourliataud Jean-Pierre
Employé de banque, Banque Populaire du Massif Central, Clermont Ferrand.
Demeurant Le Surgeol à Meilhards
- M. Brette Jean-Pierre
Responsable, Eurovia, Tulle.
Demeurant Lot. Puy Salmont à St Priest de Gimel
- M. Brossard Bernard
Employé commercial, Casino France, St Etienne.
Demeurant 35, rue Serres à Brive La Gaillarde
- M. Brousse Georges
Chauffeur, Eurovia , Brive La Gaillarde.
Demeurant La Garenne à Vigeois
- M. Bruzailles Auguste
Agent de nuit, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Pas Noir à Lissac Sur Couze
- Mme Buge Hélène
Technicienne, Caisse d'allocations familiales, Brive La Gaillarde.
Demeurant Lot. Les Prés de Bellevue à Ussac
- M. Chambas Alain
Chaudronnier, Giat Industries, Tulle.
Demeurant route de Champeix à St Germain Les Vergnes
- M. Champagne Jean-Pierre
Responsable, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant Les Jarriges à St Germain Les Vergnes
- M. Chancy Robert
Agent qualifié, Thales Communication, Paris.
Demeurant Lot. Des Pins Graulière à Cosnac
- M. Cherfix Jacky
Employé de banque, Crédit Lyonnais, Bordeaux.
Demeurant Le Bras Pendu à Branceilles
- M. Cheyrou Patrice
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 34, rue Jean Monteil à Brive La Gaillarde
- Mme Cheze Claudine née Leyris
Directrice d'agence, Banque Populaire du Massif Central, Clermont Ferrand.
Demeurant 6, allée du Puy de Lavis à Tulle

- Mme Cler Monette née Bouillaguet
Ouvrière, Covimag, Brive La Gaillarde.
Demeurant Sirogne à Ussac

- Mme Coste Annie née Souletie
Agent, Crown, Brive La Gaillarde.
Demeurant Turenne Corbière à Meyssac

- M. Coursat Edmond
Cadre, Thales Communication, Paris.
Demeurant 43, rue Aygueparse à Brive La Gaillarde

- M. Crouzevialle Serge
Monteur Câbleur, Thales Communication, Paris.
Demeurant La Brousse à Sadroc

- Mme Darnis Christiane née Piccone
Responsable, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant Le Saule à Cosnac

- M. Degreze Gilbert
Cariste, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 24, rue Eugène Freyssinet à Objat

- M. Delpy Christian
Ingénieur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Champagnac à Favars

- Mme Dessed Arlette née Douries
Assistante, Crown, Brive La Gaillarde.
Demeurant Riaune Jugeal Nazareth à Meyssac

- M. Dessed Michel
Responsable, Crown, Brive La Gaillarde.
Demeurant Riaune Jugeal Nazareth à Meyssac

- Mme Devedeux Marie-Thérèse née Chadeyron
Infirmière, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant La Besse à Eygurande

- M. Dupin Marc
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 60, boulevard du Puy Nègre à Egletons

- Mme Echard Joceline née Sevin
Ouvrière, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Bouyssou à Dampniat

- M. Escure Jean-Louis
Technicien, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Druliole à Ste Fortunade

- Mme Eulmont Suzanne née Beaudufe
Cadre, Caisse nationale vieillesse, Paris.
Demeurant 5, rue St Laurent à Ségur Le Chateau

- M. Eyrolles Henri
Electricien, Thales Communication, Paris.
Demeurant route des Vignes à Laguenne

- M. Fasquelle Jean-Louis
Agent principal, Thales Communication, Paris.
Demeurant 24, rue Maurice Rollinat à Brive La Gaillarde

- M. Francou Daniel
Conducteur, Polyrey, Ussel.
Demeurant 31, rue de la Pierre Blanche à Ussel

- Mme Freygnac Marie-Jeanne née Borie
Employée, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant La Cireygeade à St Martial de Gimel

- M. Froment Christian
Employé de banque, Banque Populaire, Niort.
Demeurant 39, rue Joseph Yernaux à Brive La Gaillarde

- M. Gagnebe Jean-Paul
Agent qualifié, Thales Communication, Paris.
Demeurant Le Saule à Cosnac

- M. Genevriere Yves
Chauffeur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Vieille Maringe à St Paul

- Mme Hermosilla Gisèle née Leygnac
Cariste, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 11, rue Raoul Desvignes à Brive La Gaillarde

- M. Joly Michel
Technicien, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Orliaguet de Gimel à Corrèze

- M. Jorge Da Ines Joseph
Ouvrier, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 113, rue Courteline à Brive La Gaillarde

- M. Kaddoul André
Peintre, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Mémoire Haut à Ste Fortunade

- M. Lacombe Guy
Peintre, Giat Industries, Tulle.
Demeurant La Buge à St Germain Les Vergnes

- M. Lacroix Marcel
Employé de banque, Calyon, Paris La Defense.
Demeurant Le Bourg à Saillac

- M. Lagrafeuil Alain
Responsable Formation, Giat Industries, Tulle.
Demeurant La Brunie à Chamboulive

- Mme Lajoinie Marie-Rose née Debas
Assistante, Comptoir des bois de Brive, Brive La Gaillarde.
Demeurant 19, rue Raoul Desvignes à Brive La Gaillarde

- M. Lamiche Georges
Ajusteur, Mecabrive Industries Sas, Brive La Gaillarde.
Demeurant 11, impasse de Tujac à Brive La Gaillarde

- M. Lascaux Jacques
Technicien, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Lot. Château HautePAGE à Chameyrat

- Mme Lascaux Maria née Santos
Agent qualifiée, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Lot. Château HautePAGE à Chameyrat

- M. Leduc Robert
Technicien, Afpa, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Brande à Jugeals Nazareth

- M. Lefebvre Daniel
Cadre, Thales Communication, Paris.
Demeurant 14, rue du Professeur Debré à Brive La Gaillarde

- Mme Lefresne Patricia
Monteuse câbleuse, Thales Communication, Paris.
Demeurant Lemprunt à Nonards
- M. Lescure Denis
Tourneur, Pdm, Terrasson-Lavilledieu.
Demeurant Fondanger à Cublac
- M. Leymat Hubert
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 31, rue Barye à Brive La Gaillarde
- M. Malivert Jacques
Agent de maîtrise, Condat, Le Lardin St Lazaire.
Demeurant 19, rue Pierre Et Marie Curie à Cublac
- Mme Manus Chantal née Gautier
Opératrice, Socat, Terrasson.
Demeurant 76, rue de la Liberté à Cublac
- M. Marchal Jean-Servais
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Le Bourg à St Aulaire
- M. Marre Maurice
Ingénieur, Thales Communication, Paris.
Demeurant Broussolles à Malemort Sur Corrèze
- M. Maury Eugène
Mécanicien, Renault, Brive La Gaillarde.
Demeurant 62, mon toit - Zup de Tujac à Brive La Gaillarde
- Mme Menage Annie née Delorme
Aide soignante, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant Lot. St Loup à Eygurande
- M. Missout Gabriel
Ingénieur, Thales Communication, Paris.
Demeurant Puybernat à Cosnac
- M. Monteil Michel
Contrôleur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant Cleyrat Bas à Cornil
- M. Monzaugé Patrick
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant Lot du Puy Redon à Palazinges
- Mme Mounac Annie née Mathieu
Monteuse câbleuse, Thales Communication, Paris.
Demeurant 20, allée Edmond Michelet à Cosnac
- M. Mouney Bernard
Magasinier, Socat, Terrasson.
Demeurant allée des Acacias à Cublac
- M. Noilhac Alain
Agent Edf, Edf Gdf Services Corrèze Cantal, Tulle.
Demeurant 20, bis avenue de Beauregard à Ussel
- Mme Noilhac Marie-Thérèse née Sourdeix
Agent qualifiée, Thales Communication, Paris.
Demeurant La Molinerie à Chartrier Ferriere
- M. Patraud Jean-Pierre
Agent qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Les Traverses à Venarsal

- M. Pejoine Daniel
Employé de banque, Crédit Lyonnais, Brive La Gaillarde.
Demeurant 18, rue Juliette Adam à Brive La Gaillarde

- M. Pellerin Bernard
Aide conducteur, Condat, Le Lardin St Lazaire.
Demeurant Le Perrier à Mansac

- M. Ponty Daniel
Conducteur, Polyrey, Ussel.
Demeurant 5, rue Alphonse Chabrat à Ussel

- Mme Portolan Marie-Christine
Agent de fabrication, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant L'Etang des Saules à Albignac

- Mme Rebouissoux Danielle
Ouvrière, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 17, impasse P. Chaumeil à Brive La Gaillarde

- Mme Rougier Ginette
Employée, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 13, rue Marcel Tinayre à Brive La Gaillarde

- M. Roussie Henri
Agent technique, Thales Communication, Paris.
Demeurant La Garenne à Lanteuil

- Mme Ruffet Geneviève née Boucharel
Agent qualifiée, Thales Communication, Paris.
Demeurant boulevard Pierre et Marie Curie à St Pantaléon de Larche

- M. Sartori Alain
Agent de maîtrise, Thales Communication, Paris.
Demeurant Le Puy Marly à Allasac

- Mme Soulie Jacqueline
Opératrice, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant Le Soulie à Astaillac

- Mme Soulie Monique née Valeille
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Les Lavauds à Ussac

- M. Soulier Jacques
Agent hautement qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant 2, rue des Tourterelles à St Priest de Gimel

- Mme Stoecklin Evelyne née Douche
Agent hospitalier, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 39, rue Nobel à Brive La Gaillarde

- M. Tave Gilbert
Agent hautement qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Clayrat à Cornil

- M. Tinet Paul
Ouvrier, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant Chauvet à Monestier Merlines

- Mme Toulzac Christiane née Gaveriaux
Infirmière, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant 20, rue Denis Papin à Malemort Sur Corrèze

- Mme Vallette Christiane
Conseiller Anpe, Anpe, Ussel.
Demeurant 11, rue Jules Guesde à Ussel

- Mme Vasse Jeanne
Conductrice, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Pontherie à Objat

- Mme Vermeil Christiane née Queille
Technicienne, Caisse d'allocations familiales, Brive La Gaillarde.
Demeurant 4, rue Fresnel à Brive La Gaillarde

- M. Vigne Joël
Opérateur, Giat Industries, Tulle.
Demeurant L'Espinasse à Ste Féréole

Art. 4. - La médaille d'honneur du travail **Grand Or** est décernée à :

- M. Astorg Jean-Michel
Aide médico psychologique, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant 12, rue Jean Ségurel à Ussel

- M. Bascoulergue Daniel
Surveillant chef, Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier Merlines.
Demeurant 3, route de l'ancien dépôt à Merlines

- M. Benet Michel
Technicien, Borgwarner, Tulle.
Demeurant 39, rue de la Barrussie à Tulle

- Mme Berthome Annick née Delbac
Manutentionnaire, Alliance Sante, St Viance.
Demeurant mon toit N° 63 - Tujac à Brive La Gaillarde

- M. Bordas Fabien
Technicien, Thales Communication, Paris.
Demeurant 4, rue de la Gabilloune à Varetz

- M. Bruguet Christian
Agent de maîtrise, Condat, Le Lardin St Lazaire.
Demeurant Les Suspices à Jugeals Nazareth

- M. Castanier Guy
Technicien, Thales Communication, Paris.
Demeurant 2, impasse des Arts à Malemort Sur Corrèze

- M. Cazergue Yves
Employé, Andros, Biars S/ Cère.
Demeurant La Molliague à Beaulieu Sur Dordogne

- Mme Charbonnel Monique née Boudy
Bobineuse, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant 15, bis rue Courteline à Brive La Gaillarde

- M. Chassagnard Pierre
Conducteur, Eurovia, Tulle.
Demeurant rue J.B. Chassaing à Egletons

- M. Chastrusse Yves
Employé de banque, Banque Tarneaud, Limoges.
Demeurant 22, rue Joseph Lavarec à Ussac

- M. Clavelle Claude
Employé de banque, Société Générale, Fontenay Sous Bois.
Demeurant 7, rue de Malecroix à Brive La Gaillarde

- M. Clot Yves
Responsable, Sicame, àrnac Pompadour.
Demeurant 27, avenue du Périgord à Arnac Pompadour

- Mme Cousty Jacqueline
Opératrice contrôle, Rencast Alliages Legers, Brive La Gaillarde.
Demeurant 66, mon toit - Tujac à Brive La Gaillarde

- M. Crouzevialle Bernard
Responsable, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 5, impasse des Rosacées à Varetz

- M. Da Costa José
Monteur, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant La Feuillade à Donzenac

- M. Dufour Guy
Cariste, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 14, impasse du Lot. à Mansac

- Mme Dugas Jeanine née Bedouin
Ouvrière, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant N° 12 Germain Quintel à Brive La Gaillarde

- M. Fabre Yves
Comptable, Thales Communication, Paris.
Demeurant 31, avenue des Bouriottes à Malemort Sur Corrèze

- Mme Faucher Michelle née Calzolari
Agent qualifiée, Borgwarner, Tulle.
Demeurant 5, rue St Exupéry à Naves

- Mme Fauvel Nicole née Monteil
Conductrice, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant Le Puy Lapeyre à Allasac

- Mme Fronty Jeanine née Ravel
Agent de maîtrise, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant Espérot à Donzenac

- Mme Gauthier Josette née Michelon
Comptable, Condat, Le Lardin St Lazaire.
Demeurant Le Maraval à Cublac

- M. Gery Michel
Agent hautement qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant La Gane Chameyrat à St Germain Les Vergnes

- M. Golfier Roger
Conducteur, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant 27, route des Millades à Ussac

- M. Gombert Jean-Louis
Cadre, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant Le Bois Redon à Arnac Pompadour

- M. Gramond Jean
Employé de banque, Societe General, Fontenay Sous Bois.
Demeurant 22, Les Doumarais à Chameyrat

- Mme Grillot Danièle née Lassagne
Agent technique, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant La Vivinie à Juillac

- Mme Jalinat Marie-Thérèse née Doulcet
Technicienne, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant 22, rue Adolphe Ulry à Donzenac

- M. Lacroix Jacques
Technicien, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant Pont de Peyrelevalde à Naves

- M. Lacroix Marcel
Employé de banque, Calyon, Paris La Defense.
Demeurant Le Bourg à Saillac

- M. Mandancos Guillaume
Soudeur, Arnodin, St Pantaléon de Larche.
Demeurant La Roche à St Cernin de Larche

- Mme Martin Marie-Jeanne née Lacoste
Agent qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant 56, côte de Poissac à Tulle

- M. Maury Eugène
Mécanicien, Renault, Brive La Gaillarde.
Demeurant 62, mon toit - Zup de Tujac à Brive La Gaillarde

- M. Maze Jacques
Ouvrier, Sicame, Arnac Pompadour.
Demeurant rue St Blaise à Arnac Pompadour

- Mme Menegault Danielle née Leyris
Agent qualifiée, Borgwarner, Tulle.
Demeurant La Papiolle Lagarde Enval à Laguenne

- M. Monteil Gédéon
Agent qualifié, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Aux Charbonnières à Naves

- Mme Montezin Mireille née Lajugie
Aide soignante, Les Cèdres, Brive La Gaillarde.
Demeurant Salomon à Ussac

- Mme Morteyrol Annie née Relier
Technicienne, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant Madrias à Objat

- M. Outurquin Jackie
Manutentionnaire, Polyrey, Ussel.
Demeurant 109, avenue Carnot à Ussel

- M. Paillet Jean-Claude
Directeur, Pdm, Terrasson-Lavilledieu.
Demeurant rue Maurice Bourdelle à Brive La Gaillarde

- M. Pellerin Bernard
Aide conducteur, Condat, Le Lardin St Lazaire.
Demeurant Le Perrier à Mansac

- M. Planet Jean-Claude
Moniteur ébéniste, Cfa, Tulle.
Demeurant 4, avenue de Ventadour à Tulle

- Mme Pommepuy Yvonne née Geraud
Ouvrière, Blédina, Brive La Gaillarde.
Demeurant La Mabinie à St Cyprien

- M. Rondeau René
Responsable, Socat, Terrasson.
Demeurant La Combe à Ussac

- Mme Sageaux Danielle née Brunie
Téléphoniste, Alliance Sante, St Viance.
Demeurant 50, rue de l'Ile du Roi à Brive La Gaillarde

- Mme Sauviat Christiane née Dezaly
Réfèrent technique, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant 3, rue du Puy Petit à Ussel

- Mme Sevin Solange née Sitt
Bobineuse, Lmb Honeywell, Malemort Sur Corrèze.
Demeurant 9, rue Théophile Gautier à Malemort Sur Corrèze

- M. Souletie Jean-Jacques
Agent de maîtrise, Borgwarner, Tulle.
Demeurant Le Bois Neuf à Le Chastang

- M. Sraka Alain
Agent de maîtrise, Condat, Le Lardin St Lazaire.
Demeurant Le Fromenteau à Mansac

- M. Valen Jacques
Technicien, Giat Industries, Tulle.
Demeurant 12, rue Salvator Allende à Tulle

- Mme Vennat Suzanne née Sabatet
Agent technique, Caisse Primaire de La Corrèze, Tulle.
Demeurant 55, avenue Galandy à St Pantaléon de Larche

- M. Vergonzeanne Jean-Pierre
Agent technique, Covimag, Brive La Gaillarde.
Demeurant 40, rue André Delon à Brive La Gaillarde

- Mme Villeneuve Ginette née Cournil
Comptable, Socat, Terrasson.
Demeurant à Brignac La Plaine

Article d'exécution.

Tulle, Le 17 décembre 2004

Nicolas Basselier

2005-04-0340 - Désignation du délégué du médiateur de la République pour le département de la Corrèze.

Par décision collective en date du 4 avril 2005, M. Jean-Paul Delevoye, médiateur de la République, a désigné, à compter du 1^{er} avril 2005 et jusqu'au 31 mars 2006, M. Roger Lafon en qualité de médiateur de la République pour le département de la Corrèze.

1.2 Sous-préfecture d'Ussel

1.2.1 Secrétariat général

2005-04-0343 - Agrément en qualité de garde chasse particulier de M. Christophe Goviniaux à Meymac.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Considérant que le demandeur est détenteur de droits de chasse sur les communes de Meymac, Alleyrat, St-Sulpice-Les-Bois et St-Germain-Lavolps, et, qu'à ce titre, il peut confier la surveillance de ses biens à un garde-chasse particulier en application de l'article L 428-21 du code de l'environnement,

Arrête :

Art. 1. - M. Christophe Goviniaux, né le 8 octobre 1980 à Tulle (19), domicilié 46 allée des Eglantines à Meymac, est agréé en qualité de garde particulier pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse qui portent préjudice au détenteur des droits de chasse qui l'emploie.

Art. 2. - La qualité de garde particulier chargé de certaines fonctions de police judiciaire est strictement limitée au territoire pour lequel M. Christophe Goviniaux a été commissionné par son employeur et agréé. En dehors de ce territoire, il n'a pas compétence pour dresser procès-verbal.

Art. 3. - Le présent agrément est délivré pour une durée de trois ans.

Art. 4. - Préalablement à son entrée en fonctions, M. Christophe Goviniaux doit prêter serment devant le tribunal d'instance dans le ressort duquel se situent les territoires dont la surveillance lui a été confiée.

Art. 5. - Dans l'exercice de ses fonctions, M. Christophe Goviniaux doit être porteur en permanence du présent agrément et doit le présenter à toute personne qui en fait la demande.

Art. 6. - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la sous-préfecture d'Ussel en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

Art. 7. - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la sous-préfecture d'Ussel, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai.

Articles d'exécution et de publicité.

Ussel, le 26 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet d'Ussel,

Jean Lachkar

2005-04-0344 - Election complémentaire d'un conseiller municipal à Monestier-Port-Dieu le 29 mai 2005.

Le sous-préfet d'Ussel,
.....

Considérant qu'il y a lieu de compléter le conseil municipal avant de procéder à l'élection d'un nouveau maire, et d'organiser par voie de conséquence des élections partielles destinées à pourvoir le siège déclaré vacant,

Considérant les modalités d'organisation du référendum fixé au 29 mai 2005,

Arrête :

Art. 1. - CONVOCATION

Les électeurs et électrices de la commune de Monestier-Port-Dieu sont convoqués le dimanche 29 mai 2005, en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal et, éventuellement, le dimanche 5 juin 2005 s'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin.

Art. 2. - LISTE ELECTORALE

Seront appelés à prendre part au vote les électeurs inscrits sur la liste électorale définitivement close lors de la dernière révision annuelle.

Conformément aux dispositions des articles L.30 à 40 et R.18 du code électoral et à celles de la circulaire ministérielle permanente n° 69-352 du 31 juillet 1969 mise à jour le 17 février 2004, relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires, les seules modifications qui pourraient être apportées à cette liste électorale sont :

- les inscriptions ou radiations résultant de décisions définitives du juge d'instance ou d'arrêts de la cour de cassation,
- les radiations d'électeurs décédés,
- les radiations demandées par l'I.N.S.E.E..

Un tableau des rectifications sera publié, le cas échéant, cinq jours avant le scrutin. Un double de ce tableau sera immédiatement transmis à la sous-préfecture d'Ussel.

Art. 3. - BUREAU DE VOTE ET HEURES DU SCRUTIN

Pour le premier tour fixé le dimanche 29 mai 2005, le scrutin s'ouvrira au lieu habituel de vote à 8 heures et sera clos à 20 heures. En raison du déroulement simultané du référendum sur la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe, la commune devra prendre toute disposition nécessaire de manière à organiser un bureau de vote spécifique pour chacune des deux consultations électorales.

En cas d'un second tour, le scrutin sera fixé le dimanche 5 juin 2005 au lieu habituel de vote de 8 heures à 18 heures.

Le dépouillement du scrutin suivra immédiatement la clôture.

Art. 4. - MODE DE SCRUTIN

L'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours.

Lors du dépouillement, les voix de chaque candidat seront totalisées.

Nul candidat n'est élu au premier tour s'il n'a réuni :

- 1°) la majorité absolue des suffrages exprimés,
- 2°) un nombre de suffrages égal au moins au quart de celui des électeurs inscrits.

Au deuxième tour, l'élection a lieu à la majorité relative quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Article d'exécution.

Ussel, le 5 avril 2005

Jean Lachkar

2 SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT EN CORREZE

2.1 Direction départementale de l'agriculture et de la forêt

2.1.1 Service économie agricole et agro alimentaire

2005-04-0359 - Demandes d'autorisation préalable d'exploiter - avis favorables émis le 17 mars par le préfet.

Nom Prénom	Commune	Demande (ha)
Alrivie Guy	La Chapelle-St-Géraud	9,80
Alrivie Laurent	Sexcles	18,41
Borie Serge	Treignac	14,48
Chabrilange Eric	Meilhards	18,63
Cheyroux Patrick	Ligneyrac	4,45
Ciscard Eric	St-Bazile-de-Meyssac	28,54
Commagnac Didier	Meilhards	1,29
Coudert Jean-Pierre	Beaumont	4,59
Dodineau Alain	Troche	84,63
Dumond Dominique	Eyburie	0,26
E.A.R.L. de Chauzeix	St-Augustin	100,00
E.A.R.L. de Malefarge	Noailles	5,85
E.A.R.L. de Pras Bas	Sornac	176,80
E.A.R.L. des Alouettes	Rilhac-Xaintrie	96,79
E.A.R.L. des Charraux	Chameyrat	1,56
E.A.R.L. Patrick Germane	Meysac	11,94
E.A.R.L. Pepinieres Bordes	Sérandon	5,94
E.A.R.L. Vergne Chapelle	St-Clément	0,46
E.A.R.L. Vergne-Chapelle	St-Clément	1,47
G.A.E.C. de Filleul	Le Lonzac	6,58
G.A.E.C. de la Triouzoune	St-Angel	3,94
G.A.E.C. des Deux Puys	Segonzac	4,54
G.A.E.C. des Monedieres	St-Augustin	150,16
G.A.E.C. du Puy Chansanet	Palisse	86,35
G.A.E.C. Lachaud	Condat-Sur-Ganaveix	2,10
G.A.E.C. Meneyrol	Ste-Féreole	23,63
G.A.E.C. Plas de Nespoux	Lestards	1,88
Gendre Nicole	Nonards	10,43
Jauilhac Marie-Claude	Champagnac-La-Prune	1,23
Labonne Jean-Luc	Lubersac	4,14
Lafilolie Mauricette	Perpezac-Le-Blanc	23,47
Pechadre Francis	Bar	1,71
Roulet Jacques	Montgibaud	0,63
Roux Monique	Cosnac	1,77
S.C.E.A. H.M.G.L.	Salon-La-Tour	90,40
Simonie Jean-Noël	Lagraulière	11,52
Tounissoux Jacqueline	Chirac-Bellevue	2,78
Vergne Monique	Sarran	68,18
S.C.E.A. PORCILIM	St-Jal	Hors sol - 714 truiés

2.2 Direction départementale de l'équipement

2.2.1 Service aménagement habitat environnement

2005-04-0345 - Distribution d'énergie électrique - implantation d'un nouveau poste type PSS.A et alimentation BTA pour 4 pavillons à "la Francie" - commune de Dampniat.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Vu les avis des services obtenus en réponse aux lettres d'ouverture de conférence réglementaire en date du 10 mars 2005 et ne comportant aucune remarque à l'encontre du projet :

- mairie de Dampniat en date du 15 mars 2005
- RTE – GET Massif Central ouest à Aurillac en date du 18 mars 2005

Vu les avis ci-joints émis par les services suivants :

- subdivision de l'équipement de Brive-nord en date du 14 mars 200
- direction de France Télécom – URR Limousin Poitou Charentes à Tulle en date du 15 mars 2005
- service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Corrèze en date du 29 mars 2005

Considérant que :

- M. le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Corrèze
- M. le directeur du service technique des bases aériennes de Bonneuil/Marne
- M. le chef de l'agence travaux EDF/GDF services du pays de Brive
- M. le directeur régional de l'environnement à Limoges
- M. le président du syndicat intercommunal d'électrification de la région d'EGLETONS

n'ont pas formulé d'objection à l'encontre de ce projet dans le délai d'un mois, que cette absence équivaut à un avis favorable,

Vu les engagements souscrits par le demandeur,

Autorise :

M. le président du syndicat intercommunal d'électrification rurale de Brive à exécuter les ouvrages prévus au projet présenté le 4 mars 2005, à charge par lui de se conformer aux dispositions des arrêtés, décrets et normes en vigueur, aux règlements de la voirie, auxquels il prend l'engagement de satisfaire :

.....

Tulle, le 20 avril 2005

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental de l'équipement,
Le chef du service de l'aménagement,
de l'habitat et de l'environnement,

Joëlle Régner

2.3 Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

2.3.1 Administration générale

2005-04-0346 - Extension de 3 places du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de Brive.

Le préfet de la Corrèze,
.....

Considérant que la présente extension est non importante au titre du décret n° 2003-1136 du 26 novembre 2003 relatif à la procédure de création, de transformation et d'extension des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, et qu'à ce titre l'avis du comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale n'est pas requis ;

Considérant que l'analyse de la population accueillie fait ressortir un besoin de places ;

Considérant que le projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental Handicap de la Corrèze, arrêté conjointement par monsieur le président du conseil général et monsieur le préfet de la Corrèze, et des besoins qui y sont recensés ;

Arrête :

FINESS : 19 000 39 70

L'arrêté préfectoral du 11 janvier 2005 est abrogé.

Art. 1. - L'extension de 3 places pour personnes lourdement handicapées du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de Brive, géré par le C.C.A.S. de Brive est acceptée.

Art. 2. - Cet article est ainsi modifié :

La capacité du SSIAD de Brive est portée à 68 places dont 4 places pour personnes handicapées à compter du 1er janvier 2005.

Art. 3. - Les caractéristiques de cet établissement sont répertoriées dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (F.I.N.E.S.S.) comme suit :

N° d'entité juridique	19000 15 94
N° identité de l'établissement	19000 39 70
Code Catégorie	354

Code discipline d'équipement	358
Code mode de fonctionnement	16
Code catégorie clientèle	700
Nombre de places	64

Code discipline d'équipement	358
Code mode de fonctionnement	16
Code catégorie clientèle	010
Nombre de places	4

Art. 4. - Cette autorisation est délivrée pour une durée de quinze ans. Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L 312-8 dans les conditions prévues à l'article L 313-5 du code de l'action sociale et des familles.

Art. 5. - L'entrée en vigueur de cet arrêté sera effective après le contrôle de conformité aux normes mentionné à l'article L.313-6 du code de l'action sociale et des familles, opéré après achèvement des travaux et avant la mise en service.

Art. 6. - Tout changement essentiel dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du service devra être porté à la connaissance de l'autorité administrative, conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du code de l'action sociale et de la famille.

Art. 7. - En application des dispositions de l'article L.313-1 du code de l'action sociale et de la famille, la présente autorisation deviendra caduque si le projet n'a pas reçu un commencement d'exécution dans un délai de trois ans à compter de la date du présent arrêté.

Art. 8. - Les recours éventuels contre le présent arrêté doivent parvenir auprès de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article d'exécution.

Tulle, le 7 mars 2005

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Denis Olagnon

2005-04-0347 - Avis de recrutement de 2 agents des services hospitaliers qualifiés de 2ème catégorie à l'EHPAD de Corrèze.

Avis de recrutement par inscription sur une liste d'aptitude en vue de pourvoir 2 emplois vacants d'agents des services hospitaliers qualifiés de 2^{ème} catégorie à l'E.H.P.A.D. de Corrèze au titre de l'année, en application de l'article 13 du décret n° 89-241 du 18 avril 1989 et du décret n° 2004 118 du 6 février 2004.

Les dossiers des candidats comportent une lettre de candidature et un curriculum vitæ détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et précisant la durée. Ils doivent être adressés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication à : M. le directeur - E.H.P.A.D. de Corrèze - rue Jean Moulin - 19800 Corrèze.

Seuls seront convoqués à l'entretien prévu à l'article 13 les candidats préalablement retenus par la commission mentionnée au même article.

2005-04-0348 - Dotations de financement applicables au syndicat inter hospitalier de Brive Tulle Ussel.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. - Le montant des ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotation ou de forfait annuel du syndicat inter hospitalier de Brive Tulle Ussel est fixé pour l'année 2005 aux articles 2 à 4 du présent arrêté.

Art. 2. - Le montant de la dotation annuelle complémentaire mentionnée au 2° du A du V de l'article 33 de la loi du 18 décembre 2003 susvisée est fixé à 3 433 394 €

Art. 3. - Le montant de la dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 835 881 €

Art. 4. - Le montant de la dotation annuelle de financement mentionnée à l'article L.174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à zéro €

Art. 5. - Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0349 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier de Tulle.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant des ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotation ou de forfait annuel du centre hospitalier de Tulle est fixé pour l'année 2005 aux articles 2 à 5 du présent arrêté.

Art. 2. – Le montant de la dotation annuelle complémentaire mentionnée au 2° du A du V de l'article 33 de la loi du 18 décembre 2003 susvisée est fixé à 24 348 456 €

Art. 3. – Le montant du forfait annuel relatif à l'activité d'accueil et de traitement des urgences mentionné à l'article L.162-22-12 du code de la sécurité sociale est fixé à 939 720 €

Art. 4. - Le montant de la dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 2 481 219 €

Art. 5. – Le montant de la dotation annuelle de financement mentionnée à l'article L.174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 7 676 958 €

Art. 5. - Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fourmureau

2005-04-0350 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier de Brive.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant des ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotation ou de forfait annuel du centre hospitalier de Brive est fixé pour l'année 2005 aux articles 2 à 5 du présent arrêté.

Art. 2. – Le montant de la dotation annuelle complémentaire mentionnée au 2° du A du V de l'article 33 de la loi du 18 décembre 2003 susvisée est fixé à 41 782 241 €

Art. 3. – Le montant du forfait annuel relatif à l'activité d'accueil et de traitement des urgences mentionné à l'article L.162-22-12 du code de la sécurité sociale est fixé à 1 260 600 €

Art. 4. - Le montant de la dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 4 387 520 €

Art. 5. – Le montant de la dotation annuelle de financement mentionnée à l'article L.174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 11 822 689 €

Art. 5. - Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0351 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier d'Ussel.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant des ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotation ou de forfait annuel du centre hospitalier d'Ussel est fixé pour l'année 2005 aux articles 2 à 5 du présent arrêté.

Art. 2. – Le montant de la dotation annuelle complémentaire mentionnée au 2° du A du V de l'article 33 de la loi du 18 décembre 2003 susvisée est fixé à 12 248 534 €

Art. 3. – Le montant du forfait annuel relatif à l'activité d'accueil et de traitement des urgences mentionné à l'article L.162-22-12 du code de la sécurité sociale est fixé à 618 840 €

Art. 4. - Le montant de la dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 1 027 790 €

Art. 5. – Le montant de la dotation annuelle de financement mentionnée à l'article L.174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 3 160 982 €

Art. 5. - Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0352 - Dotations de financement applicables au centre hospitalier du pays d'Eygurande.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant des ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotation ou de forfait annuel du centre hospitalier du pays d'Eygurande est fixé pour l'année 2005 aux articles 2 à 4 du présent arrêté.

Art. 2. – Le montant de la dotation annuelle complémentaire mentionnée au 2° du A du V de l'article 33 de la loi du 18 décembre 2003 susvisée est fixé à zéro €

Art. 3. – Le montant de la dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à zéro €

Art. 4. – Le montant de la dotation annuelle de financement mentionnée à l'article L.174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 16 505 156 €

Art. 5. - Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0353 - Dotations de financement applicables au foyer de post-cure de Brive.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant des ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotation ou de forfait annuel du centre hospitalier du foyer de post-cure de Brive est fixé pour l'année 2005 aux articles 2 à 4 du présent arrêté.

Art. 2. – Le montant de la dotation annuelle complémentaire mentionnée au 2° du A du V de l'article 33 de la loi du 18 décembre 2003 susvisée est fixé à zéro €

Art. 3. – Le montant de la dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à 37 581 €

Art. 4. – Le montant de la dotation annuelle de financement mentionnée à l'article L.174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 1 350 351 €

Art. 5. - Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0354 - Dotations de financement applicables à l'hôpital local de Bort-Les-Orgues.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant des ressources d'assurance maladie versées sous forme de dotation ou de forfait annuel de l'hôpital local de Bort-Les-Orgues est fixé pour l'année 2005 aux articles 2 à 4 du présent arrêté.

Art. 2. – Le montant de la dotation annuelle complémentaire mentionnée au 2° du A du V de l'article 33 de la loi du 18 décembre 2003 susvisée est fixé à zéro €

Art. 3. – Le montant de la dotation de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L.162-22-14 du code de la sécurité sociale est fixé à zéro €

Art. 4. – Le montant de la dotation annuelle de financement mentionnée à l'article L.174-1 du code de la sécurité sociale est fixé à 2 862 090 €

Art. 5. - Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0355 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD du centre hospitalier de Brive.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant du forfait global de soins applicable à l'EHPAD (unité de soins de longue durée) du centre hospitalier de Brive pour l'exercice 2005 est fixé à 1 399 316 €

Art. 2. – Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0356 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD du centre hospitalier de Tulle.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant du forfait global de soins applicable à l'EHPAD (unité de soins de longue durée) du centre hospitalier de Tulle pour l'exercice 2005 est fixé à 1 529 776 €

Art. 2. – Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

2005-04-0357 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD du centre hospitalier d'Ussel.

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant du forfait global de soins applicable à l'EHPAD (unité de soins de longue durée) du centre hospitalier d'Ussel pour l'exercice 2005 est fixé à 1 255 114 €

Art. 2. – Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

**2005-04-0358 - Forfait global de soins applicable à l'EHPAD de l'hôpital local de Bort-Les-
Orgues.**

Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Limousin,
.....

Arrête :

Art. 1. – Le montant du forfait global de soins applicable à l'EHPAD (unité de soins de longue durée) de l'hôpital local de Bort-Les-Orgues pour l'exercice 2005 est fixé à 1 156 818 €

Art. 2. – Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du tribunal inter régional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux - D. R. A. S. S. d'Aquitaine, Espace Rodesse 103 bis rue Belleville BP 952, 33063 Bordeaux Cedex, dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié, ou de sa publication pour les autres personnes.

Article d'exécution.

Limoges, le 8 avril 2005

Pour le directeur de l'agence régionale
de l'hospitalisation du Limousin, empêché,
et par délégation,
Le secrétaire général de l'ARH du Limousin,

Francis Fournereau

3 SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT EN LIMOUSIN

3.1 Agence régionale de l'hospitalisation du Limousin

2005-04-0360 - Décision modificative conjointe de financement du réseau ONCOREZE.

Les directeurs de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie du Limousin,

VU le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 162-43, L. 162-44 et L. 162-46 et ses articles R. 162-59 et suivants ;

VU le code de la santé publique, notamment son article L. 6321-1 ;

VU le décret 2002-1298 du 25 octobre 2002 relatif au financement des réseaux ;

VU le décret 2002-1463 du 17 décembre 2002 relatif aux critères de qualité et conditions d'organisation, de fonctionnement ainsi que d'évaluation des réseaux de santé et portant application de l'article L. 6321-1 du code de la santé publique ;

VU l'arrêté portant détermination de la dotation nationale de développement des réseaux pour 2005 ;

VU la convention passée entre le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et le directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie du Limousin ;

VU le dossier déposé par le promoteur désigné ci-après ;

VU la décision conjointe de financement en date du 11 janvier 2005 ;

Décident conjointement :

Concernant le réseau ONCORESE dans le cadre de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux immatriculé sous le numéro N° 960740025, Sis au 66 avenue Henri Queuille - 19100 Brive, représenté par . le Dr Bernard Leduc, président de l'association ONCORESE support juridique du réseau.

Art. 1. - La décision conjointe de financement en date du 11 janvier 2005 du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et du directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie au bénéfice du Réseau ONCORESE est modifiée.

Art. 2. - L'article 1 de la décision en date du 11 janvier 2005 est modifié ainsi qu'il suit :

Le réseau ONCORESE bénéficie d'un financement total de 310.000 € pour le premier semestre 2005 au titre de la dotation régionale de développement des réseaux mentionnée à l'article L 162-43 du code de la sécurité sociale.

Ce montant est accordé à compter de la date de signature de la présente décision et sous réserve de la disponibilité financière de la DRDR.

Art. 3. - L'article 5 de la décision de financement en date du 11 janvier 2005 est modifié ainsi qu'il suit :

Au titre du premier semestre 2005, la dotation intervient pour un montant de 310.000 € afin de financer les coûts engendrés par le réseau.

Nature des prestations	Montant en euros
Frais de fonctionnement	160 000 €
Prestations dérogatoires	150 000 €
TOTAL	310 000 €

Art. 4. - L'article 5 bis de la décision de financement en date du 11 janvier 2005 est modifié ainsi qu'il suit :

Un premier acompte de 155.000 € sera versé à la suite de l'engagement écrit du promoteur à respecter la présente décision de financement et à fournir le contrat de travail de la personne recrutée pour occuper le poste administratif.

Un second acompte de 155.000 € sera versé à la suite de la présentation :

- des documents comptables et financiers réglementaires relatifs à l'exercice 2004 (bilan et compte de résultats),
- du rapport d'activité 2004

Art. 5. - La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corrèze est destinataire de la présente décision modificative conjointe pour sa mise en œuvre.

Fait à Limoges en 5 exemplaires, le 11 avril 2005

Le Directeur de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation du Limousin,

Jean-Louis Durand-Drouhin

Le directeur de l'Union Régional des Caisses
d'Assurance Maladie du Limousin,

Jacky Herbuel-Lepage

3.2 Direction régionale des affaires culturelles du Limousin

2005-04-0370 - Inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques d'une partie du cinéma "Rex" de Brive.

Art. 1. - Sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le bâtiment constituant le cinéma «Rex», à l'exception des trois salles, et son sol d'assiette, situés 3, boulevard Général-Koenig à Brive-La-Gaillarde (Corrèze), et figurant au cadastre, section BI, sur la parcelle n° 603, d'une contenance de 5 a 55 ca.

3.3 Direction régionale des affaires sanitaires et sociales du Limousin

2005-04-0361 - Appel à candidature pour assurer les missions d'hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique – arrêté n° 05-127 du 4 avril 2005 .

Art. 1. - L'appel à candidature pour assurer les missions d'hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique est ouvert à compter de la date du présent arrêté et sera clos le 1 septembre 2005 à 12 h 00 dans les 3 départements du Limousin.

Art. 2. - Les dossiers de demande d'agrément devront être retirés auprès du (ou des) préfet(s) de département, direction départementale des affaires sanitaires et sociales, service santé environnement du (ou des) département(s) où l'hydrogéologue souhaite être agréé.

Les adresses des directions départementales des affaires sanitaires et sociales des trois départements de la région Limousin figurent en annexe du présent arrêté.

Art. 3. - Les dossiers de demande d'agrément devront être déposés en deux exemplaires, avant le 1 septembre 2005 à 12 h 00 auprès du (ou des) préfet(s) de département, direction départementale des affaires sanitaires et sociales, service santé environnement de chaque département où l'hydrogéologue souhaite être agréé.

2005-04-0362 - Modification de la composition du conseil d'administration de l'URSSAF de la Corrèze - arrêté n° 2005-24 du 5 avril 2005.

Art. 1. - La composition du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Corrèze est modifiée comme suit :

En tant que représentants des employeurs et sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises :

Titulaire : - M. Jean-Michel Colin
Suppléant : - M. Didier Leinekugel Le Cocq

En tant que représentants des travailleurs indépendants et sur désignation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises :

Titulaire : - M. Marcel Bourbouloux
Suppléant : - M. Philippe Rousseau.

2005-04-0363-Nominations au sein du conseil de l'union régionale des caisses d'assurance maladie - arrêté n° 05-97 du 7 mars 2005.

Art. 1. - Sont nommés membres du conseil de l'union régionale des caisses d'assurance maladie du Limousin :

Pour le régime général :

- La confédération générale du travail - force ouvrière (CGT-FO) :
- M. Michel Weiss en qualité de suppléant.

Pour le régime agricole :

- En tant que représentants de l'association régionale des caisses de mutualité sociale agricole
- Mme Geneviève Lebaud en qualité de titulaire,
- M. Jean-Claude Peyrichoux en qualité de suppléant.

2005-04-0364 - Nomination des membres du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville - arrêté n° 05-108 du 14 mars 2005.

Art. 1. - Sont nommés membres du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville :

- M. Guy Audevard, président
- suppléé le cas échéant par M. Jean-Claude Pierre

en tant que membres de l'URCAM :

- M. Thierry Decool
- M. Jacques Fumeau

- M. Jean-Louis Estagerie
- M. Didier Mouroux
- Mme Marie-Annick Sabourdy
- M. Jean-Claude Pierre

en tant que médecins conseils :

- Dr Bruno Delforge
- Dr Bernadette Pailler
- Dr Jean-Paul Perget
- Dr Josiane Caty

en tant que professionnels de santé exerçant à titre libéral :

- médecins généralistes :

titulaires : Dr Michel Jacquet
Dr Yves-Roger Feyfant

Suppléants : Dr Jean-Jacques Richardot
Dr Hervé Guillaumot

- médecins spécialistes :

titulaires : Dr Pierre Luc Jeaneau
Dr Joël Renaudie

suppléants : Dr Charles Tournier
Dr Alain Pucheu

- chirurgien-dentiste :

titulaire : Dr Pierre Joly
suppléant : Dr Jean-Jacques Gourdy

- sage-femme :

titulaire : Mme Marie-Laure Villars
suppléante : Mme Sylvie Allès

- pharmacien :

titulaire : M. Gilbert Raffier
suppléant : M. Jean-Pierre Bonnin

- biologiste :

titulaire : Dr Jean-François Perrotto
suppléant : Dr Corinne Aupetit

- orthophoniste :

titulaire : Mme Agnès Thibault
suppléant : M. Francis Zimmermann

- infirmier :

titulaire : M. Patrick Barthes
suppléante : Mme Françoise Parrain-Hospital

- masseur kinésithérapeute :

titulaire : M. Emmanuel Garniche
suppléante : Melle Aurélie Loiseau

- Mme Carole Blanchard,
représentante de la fédération hospitalière de France,

- M. Jean-Christophe Doulx,
représentant de la fédération des établissements d'hospitalisation et d'assistance privée,
- Dr Bernard Croguennec,
représentant conjointement le syndicat régional de l'hospitalisation privée et le syndicat régional des établissements d'hospitalisation privée.
- En tant que personnes qualifiées :
 - M. Jean-François Nys
 - Dr Grégoire Lambert De Cursay
 - M. Michel Dubech
- en tant que commissaire du gouvernement :
 - le directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou son représentant.

Art. 2. - Les membres du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville sont nommés pour une durée de 3 ans.

2005-04-0365 - Autorisation accordée à l'association pour la gestion du centre hospitalier du pays d'Eygurande de transférer 12 places d'appartement thérapeutique sur le secteur de Brive, Tulle, Ussel.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION N° 2005-003 DE LA COMEX DU 12 AVRIL 2005

Art. 1. - L'autorisation prévue à l'article L 6122-1 du code de la santé publique est accordée à l'association pour la gestion du centre hospitalier du Pays d'Eygurande – La Cellette – 19340 Monestiers-Merlines (Corrèze), pour transférer 12 places d'appartement thérapeutique (psychiatrie générale), installées actuellement sur le site du CH du Pays d'Eygurande en Haute Corrèze, sur la commune de Malemort pour desservir les secteurs de Brive, Tulle, Ussel en Basse Corrèze.

Art. 2. - Sans préjudice des dispositions prévues aux articles 3 et 4, la présente autorisation ne modifiant pas la nature des installations, est sans effet sur la durée de validité des autorisations délivrées antérieurement.

Art. 3. - L'autorisation délivrée à l'article premier ci-dessus est subordonnée à l'obligation d'une part, de procéder à un commencement d'exécution de l'opération dans un délai de trois ans et, d'autre part, d'achever la réalisation de ladite opération dans un délai de 4 ans, à compter de la date de la notification de la présente décision.

Art. 4. - La mise en service de ces 12 places d'appartement thérapeutique sur le nouveau site est également subordonnée aux conclusions de la visite de conformité prévue aux articles L.6122-4 et D.712-14 du code de la santé publique.

Art. 5. - La présente autorisation fera l'objet d'un renouvellement dans les conditions fixées par la réglementation alors applicable.

Art. 6. - La présente décision peut, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, faire l'objet /

- d'un recours administratif
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges.

2005-04-0366 - Renouvellement pour une durée de 7 ans de l'autorisation d'exploiter l'accélérateur de particules PHILIPS SL 25 accordé au centre hospitalier de Brive.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION N°2005-004 DE LA COMEX DU 12 AVRIL 2005

Art. 1. - L'autorisation prévue à l'article L.6122-1 du code de la santé publique est renouvelée pour une durée de 7 ans à compter du 06 novembre 2006 au centre hospitalier de Brive (Corrèze) pour exploiter l'accélérateur de particules PHILIPS SL 25.

Art. 2. - Sous réserve de la mise en œuvre avant cette date, de l'autorisation par ailleurs délivrée pour le remplacement de cet équipement, la présente décision devra faire l'objet avant le début d'effet d'une visite de conformité, effectuée selon les modalités prévues à l'article D 712-14 du code de la santé publique en vue de vérifier notamment que l'exploitation se poursuit dans les conditions résultant de la décision initiale.

Art. 3. - La présente autorisation fera l'objet d'un renouvellement dans les conditions fixées par la réglementation alors applicable.

Art. 4. - La présente décision peut, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification faire l'objet :

- d'un recours administratif
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges.

2005-04-0367-Autorisation de remplacement de l'accélérateur de particules PHILIPS SL 25 accordée au centre hospitalier de Brive.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION N°2005-005 DE LA COMEX DU 12 avril 2005

Art. 1. - L'autorisation prévue à l'article L.6122-1 du code de la santé publique est accordée au centre hospitalier de Brive (Corrèze) pour le remplacement de l'accélérateur de particules PHILIPS SL 25 installé dans le service de radiothérapie de l'établissement par un accélérateur linéaire de particules émetteur de rayonnements d'énergie supérieure à 500 KeV (0,5MeV).

La présente autorisation est subordonnée à la mise hors service de l'ancien appareil objet du présent remplacement.

Toute modification portant soit sur les caractéristiques soit sur les conditions d'installation du nouvel équipement devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Art. 2. - L'autorisation délivrée à l'article premier ci-dessus est également subordonnée à l'obligation, d'une part, de procéder à un commencement d'exécution de l'opération dans un délai de 3 ans et, d'autre part, d'achever la réalisation de ladite opération dans un délai de 4 ans à compter de la date de notification de la présente décision.

Art. 3. - La mise en service du nouvel appareil ne pourra intervenir que lorsque les résultats du contrôle effectué avant la visite de conformité, par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, auront montré que l'installation satisfait aux conditions de sécurité.

Art. 4. - La mise en service du nouvel accélérateur de particules est également subordonnée aux conclusions d'une visite de conformité en application des articles L 6122-4 et D 712-14 du code de la santé publique.

Art. 5. - La durée de validité de la présente autorisation est de 7 ans, comptée à partir du jour où sera constaté le résultat positif de la visite de conformité.

Art. 6. - La présente décision peut, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification faire l'objet :

- d'un recours administratif
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges.

2005-04-0368 - Renouvellement pour une durée de 7 ans de l'autorisation d'exploiter le scanographe corps entier ELSCINT CT TWIN RTS accordé au centre hospitalier de Brive.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION N°2005-006 DE LA COMEX DU 12 AVRIL 2005

Art. 1. - L'autorisation prévue à l'article L.6122-1 du code de la santé publique est renouvelée pour une durée de 7 ans à compter du 4 décembre 2006 au centre hospitalier de Brive (Corrèze) pour exploiter le scanographe corps entier de marque ELSCINT modèle CT TWIN RTS .

Art. 2. - Sous réserve de la mise en œuvre avant cette date, de l'autorisation par ailleurs délivrée pour le remplacement de cet équipement, la présente décision devra faire l'objet avant le début d'effet d'une visite de conformité, effectuée selon les modalités prévues à l'article D 712-14 du code de la santé publique, en vue de vérifier notamment que l'exploitation se poursuit dans les conditions résultant de la décision initiale.

Art. 3. - La présente autorisation fera l'objet d'un renouvellement dans les conditions fixées par la réglementation alors applicable.

Art. 4. - La présente décision peut, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification faire l'objet :

- d'un recours administratif
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges.

2005-04-0369 - Autorisation accordée au centre hospitalier de Brive pour le remplacement du scanographe corps entier ELSCINT CT TWIN RTS par un scanographe de classe 3.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION N°2005-007 DE LA COMEX DU 12 AVRIL 2005

Art. 1. - L'autorisation prévue à l'article L.6122-1 du code de la santé publique est accordée au centre hospitalier de Brive (Corrèze) pour remplacer le scanographe corps entier de marque ELSCINT modèle CT TWIN RTS par un scanographe de classe 3.

La présente autorisation est subordonnée à la mise hors service de l'ancien appareil objet du présent remplacement.

Toute modification portant soit sur les caractéristiques soit sur les conditions d'installation du nouvel équipement devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Art. 2. - L'autorisation délivrée à l'article premier ci-dessus est également subordonnée à l'obligation, d'une part, de procéder à un commencement d'exécution de l'opération dans un délai de 3 ans et, d'autre part, d'achever la réalisation de ladite opération dans un délai de 4 ans à compter de la date de notification de la présente décision.

Art. 3. - La mise en service du nouvel appareil ne pourra intervenir que lorsque les résultats du contrôle effectué avant la visite de conformité, par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, auront montré que l'installation satisfait aux conditions de sécurité.

Art. 4. - La mise en service du nouveau scanographe est également subordonnée aux conclusions d'une visite de conformité en application des articles L 6122-4 et D 712-14 du code de la santé publique.

Art. 5. - La durée de validité de la présente autorisation est de 7 ans, comptée à partir du jour où sera constaté le résultat positif de la visite de conformité.

Art. 6. - La présente décision peut, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification faire l'objet :

- d'un recours administratif
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges.

3.4 Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Limousin

2005-04-0371 - Composition de la commission régionale de conciliation.

Art. 1. - Sont nommés pour trois ans, membres de la Commission régionale de conciliation :

1 - Conseillers du tribunal administratif :

Membre titulaire :

- M. Patrick Gensac

Membres suppléants :

- M. Didier Marti
- Mme Sylvie Carotenuto

2 - Représentants des employeurs :

Membres titulaires :

- M. Pierre Coinaud
- M. René Abelard
- M. Marc Faillet
- M. Jacques Raynaud
- M. Jean-Paul Bourre

Membres suppléants :

- M. Dominique Pimont
- M. Christian Grossennhy
- M. Jean-Pierre Limousin
- M. Bertrand Raynaud
- M. François Frugier
- M. Emmanuel Fabregue
- M. Hubert Sampre
- M. Pierre Malochet
- M. Serge Montagne
- M. Hubert Mariaux

3 - Représentants des salariés :

Membres titulaires :

- M. Jacques Laloï (COT)
- Mme Maria Ramos VIDAL (CFDT)
- M. Bernard Chenaie (CGT-FO)
- M. Bernard Bousson (CFTC)
- M. Jean-Michel Oay (CFE-CGC)

Membres suppléants :

- M. Laurent Vialle (COT)
- M. Patrice Auclair (COT)
- Mme Danièle Talabot (CFDT)
- M. Jean-Marc Puyraïmond (CFDT)
- M. Alain Priot (CGT-FO)
- Mme Marie-Christine Bourki (CGT-FO)
- M. Raymond Lencroz (CFTC)
- Mme France Monribot (CFTC)
- M. Roland Reymann (CFE-CGC)
- M. François Verney (CFE-CGC)

2005-04-0372 - Modification de la composition du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle de la région Limousin (chambre de commerce et d'industrie).

.....
VU la proposition modificative présentée par la chambre régionale de commerce et d'industrie Limousin – Poitou – Charentes en date du 2 mars 2005 ;

Arrête :

Art. 1. - L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 13 septembre 2004 susvisé est modifié comme suit :

Représentants des chambres de commerce et d'industrie :

- Membre titulaire :

- M. Guy Maurette – membre associé de la C.C.I. de Limoges et de la Haute-Vienne
16, Place Jourdan – BP 403 – 87011 Limoges cedex.

- Membre suppléant :

- Mme Sylvie Bousquet – directeur du service formation C.C.I. du pays de Brive
10, avenue du Marchal Leclerc – 19316 BRIVE CEDEX.

Art. 2. - Les autres articles de l'arrêté ne sont pas modifiés.

2005-04-0373 - Modification de la composition du comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle de la région Limousin (chambre régionale de métiers).

.....
VU la proposition modificative présentée par la chambre régionale de métiers du Limousin en date du 14 septembre 2004 ;

Arrête :

Art. 1. - L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 13 septembre 2004 susvisé est modifié comme suit :

Représentants de la chambre régionale de métiers :

- Membre titulaire :

- M. Gilles Rochatte – Trésorier de la chambre régionale de métiers –
Bellegarde – 87100 Bellegarde

- Membre suppléant :

- M. Gilbert Rebeyrole - Vice-président de la chambre régionale de métiers
10, avenue du Président Ramadier – 87100 Limoges

Art. 2. - Les autres articles de l'arrêté ne sont pas modifiés.

2005-04-0374 - ANPE - délégation de signature accordée au directeur régional du Limousin.

Décision n° 612 / 2005

Le directeur général de l'agence nationale pour l'emploi,

Vu le code du travail, notamment son article R.311.4.5,

Vu la décision n° 119 du 12 janvier 2001 nommant M. Gérard Caunes en qualité de directeur régional du Limousin,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'agence nationale pour l'emploi,

Vu le décret en date du 7 avril 2005 nommant M. Christian Charpy en qualité de directeur général de l'agence nationale pour l'emploi.

Décide :

Art. 1. – M. Gérard Caunes, directeur régional du Limousin, reçoit délégation permanente de signature en ce qui concerne les décisions infligeant des sanctions disciplinaires d'avertissement et de blâme et les mémoires et conclusions produits devant les juridictions administratives de 1ère instance.

Art. 2. – M. Gérard Caunes, directeur régional du limousin, reçoit, pour les services placés sous sa responsabilité, délégation permanente pour signer dans les limites fixées par les instructions en vigueur :

- les actes relatifs au fonctionnement des services et à l'exécution des missions de l'agence ;
- les décisions se rapportant à la gestion du personnel ;
- les pièces justificatives et autres pièces comptables concernant l'exécution du budget de l'agence.

Il reçoit également délégation pour statuer sur les recours hiérarchiques formés à l'encontre des décisions prises par les directeurs délégués relevant de son autorité, au titre de la gestion de la liste des demandeurs d'emplois ou à celui de la participation Service Public de Placement.

Art. 3. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard Caunes, ses attributions listées à l'article 2 sont exercées par M. Jean-Luc Perrot, conseiller technique.

Art. 4. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard Caunes et de M. Jean-Luc Perrot, M. Francis Denat, responsable du pôle appui à la production des services, est habilité à signer dans les limites fixées par les instructions en vigueur, les documents susvisés à l'article 2 ci-dessus.

Art. 5. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard Caunes, Jean-Luc Perrot, Francis Denat, M. Gilles Blanchard, responsable des ressources humaines, est habilité à signer dans les limites fixées par les instructions en vigueur, les décisions se rapportant à la gestion du personnel.

Art. 6. - La présente décision, qui prend effet au 18 avril 2005, annule et remplace la décision n° 155/2004 du 2 janvier 2004.

Art. 7. - La présente décision sera publiée au recueil départemental des actes administratifs des services de l'Etat.

Noisy-le-grand, le 18 avril 2005

Christian Charpy

2005-04-0375 - ANPE - délégation de signature accordée aux directeur délégués de la région Limousin.

Décision n° 651 / 2005

Le directeur général de l'agence nationale pour l'emploi,

Vu le code du travail, notamment son article R.311.4.5 ;

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'agence nationale pour l'emploi ;

Vu le décret en date du 7 avril 2005 nommant M. Christian Charpy en qualité de directeur général de l'agence nationale pour l'emploi :

Vu les décisions portant nomination des directeurs délégués du limousin,

Décide :

Art. 1. - Les directeurs délégués et, en cas d'absence ou d'empêchement, les agents dont les noms suivent reçoivent délégation pour signer, dans la limite de leurs attributions, les actes et correspondances relatifs au fonctionnement des services, à l'exécution des missions de l'agence et à l'exécution de leur budget.

Art. 2. - Les directeurs délégués reçoivent également délégation pour statuer sur les recours hiérarchiques formés par les usagers à l'encontre des décisions prises par les directeurs des agences locales pour refuser une inscription sur la liste des demandeurs d'emplois et pour l'exécution des missions de l'établissement, définies par l'article I311-7 susvisé.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, ces attributions sont exercées par les agents dont les noms suivent sur la liste ci-jointe.

Art. 3. - La présente décision, qui prend effet au 18 février 2005, annule et remplace la décision n° 246/2004 du 28 janvier 2004.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au recueil départemental des actes administratifs des services de l'Etat des départements concernés et fera l'objet d'un affichage en agences locales.

DELEGATION REGIONALE DU LIMOUSIN

D.D.A.	DELEGUES DEPARTEMENTAUX	DELEGATAIRE(S)
Creuse-Corrèze	Françoise Bourlier	Francine Laborde Chargée de mission
Haute-Vienne	Gérard Caunes Directeur Régional du Limousin	Marie-Hélène adam Déléguée Bassin Limoges et Haute-Vienne

Noisy-le-Grand, le 18 avril 2005

Christian Charpy

2005-04-0376 - ANPE - délégation de signature accordée aux directeurs des agences locales du Limousin.

Décision n° 652 / 2005

Vu le code du travail, notamment son article R.311.4.5,

Vu les articles I.122.2 et I.322.4.1 et suivants du code du travail et les décrets pris pour leur application ;

Vu la délibération n° 2001-357 du 28 septembre 2001 du conseil d'administration de l'agence nationale pour l'emploi et son arrêté d'approbation du 14 novembre 2001 pris pour l'application des dispositions de l'article R.311.4.4.14° ;

Vu le décret en date du 7 avril 2005 nommant M. Christian Charpy en qualité de directeur général de l'agence nationale pour l'emploi ;

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'agence nationale pour l'emploi ;

Vu les décisions portant nomination des directeurs des agences locales de la région du Limousin,

Décide :

Art. 1. - Les directeurs des agences locales et, en cas d'absence ou d'empêchement, les agents dont les noms figurent sur la liste ci-jointe, reçoivent délégation pour signer :

- les actes et correspondances liés à l'exécution des missions de l'agence nationale pour l'emploi,
- toutes opérations relevant de la déconcentration budgétaire et financière relatives :
 - au fonctionnement courant de l'unité,
 - aux actions concourant au contact avec les usagers,
 - aux conventions d'application des mesures pour l'emploi confiées à l'établissement par les pouvoirs publics ou les collectivités territoriales,
 - aux décisions d'attribution des aides à la mobilité,
 - aux prestations organisées par l'établissement en faveur de ses usagers,
- la certification du service fait pour les opérations budgétaires énumérées ci-dessus.

Art. 2. - Les directeurs des agences locales reçoivent également délégation pour statuer sur les recours gracieux formés par les usagers à l'encontre des décisions prises pour refuser une inscription sur la liste des demandeurs d'emplois et pour l'exécution des missions de l'établissement définies par l'article L311-7 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, ces attributions sont exercées par les agents désignés figurant sur la liste ci-jointe.

Art. 3. - La présente décision, qui prend effet au 18 avril 2005, annule et remplace la décision n° 246/2005 du 28 février 2005 et son modificatif n° 1.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au recueil départemental des actes administratifs des services de l'Etat des départements concernés.

DELEGATION REGIONALE DU LIMOUSIN

D.D.A.	DIRECTEUR D'AGENCE	DELEGATAIRE(S)	DELEGATAIRE(S) SUPPLEMENTAIRE(S)
CREUSE/CORREZE			
Brive	Marie-Françoise Celier D/ALE	Daniel Roux Adjoint au DALE Cadre opérationnel	Josiane Dudreuil Cadre opérationnel
Brive-Malemort	Sylvie Cahen D/ALE	Martine Rolland Cadre opérationnel	Patricia Masmaud Conseiller référent
Tulle	Eric Thievent D/ALE	Sylvain Dupuy Cadre opérationnel	Marc Beillot Cadre opérationnel
Ussel	Geneviève Serve Cadre opérationnel Responsable d'unité	Catherine Mollica, Conseiller référent	Sylvie Vinçon Technicien supérieur appui Gestion
Aubusson	Isabelle Galland D/ALE	Irène Caron Conseiller référent	Jeannette Lassere Technicien appui gestion
Guéret	Marie-Laure Montizon D/ALE	Christine Paranton Cadre opérationnel	Muriel Fouche Cadre opérationnel

D.D.A.	DIRECTEUR D'AGENCE	DELEGATAIRE(S)	DELEGATAIRE(S) SUPPLEMENTAIRE(S)
HAUTE-VIENNE			
Bellac	Dominique Armengaud Cadre opérationnel	Valérie Villeger Conseiller référent	Fiona Baraud Conseiller
Limoges 1 Ventadour	Valérie Fremaux D/ALE	Christine Meraud Adjointe au d/ale Cadre opérationnel	Jean-Michel Moulon Cadre opérationnel Nicolas Coinaud Cadre opérationnel Point opérationnel permanent «St Yrieix la Perche» Martine Vignol* Conseiller référent * délégation de signature concernant les documents relatifs aux aides à la mobilité uniquement
Limoges 2 Carnot	Isabelle Maftah D/ALE	Pierre Guillet Adjoint au DALE	Marie-Angélique Bagur Cadre opérationnel Anne Hourdel Cadre opérationnel
Limoges 3 Sainte-Claire	Odile Ferru D/ALE	Denise Massaloux Adjointe au d/ale Cadre opérationnel	Sabine Portefaix Cadre opérationnel Emmanuelle Vachon Cadre opérationnel
Saint-Junien	Jean-François Merigot D/ALE Josselyne Delvaux D/ALE par intérim	Christine Blondel, Chargée de projet emploi	Thierry Van Beers Conseiller

Noisy-le-Grand, le 18 avril 2005

Christian Charpy